LE FRANÇAIS EN CLASSE DE SECONDE

1. LES COURANTS ET MOUVEMENTS LITTERAIRES

- LA NEGRITUDE
- L'HUMANISME
- LE CLASSICISME
- LE SIECLES DES LUMIERES
- LE PREROMANTISME

2. LES GENRES LITTERAIRES

- LA POESIE
- LE THEATRE
- LE CONTE
- LA NOUVELLE

3. LA PRODUCTION ECRITE

- LA DISSERTATION/DISCUSSION
- LE RESUME DE TEXTE
- LE RAPPORT
- LE PROCES-VÉRBAL

LE FRANÇAIS EN SECONDE

LES MOUVEMENTS ET COURANTS LITTERAIRES

LA NEGRITUDE

Introduction:

La poésie africaine francophone apparaît dans la première moitié du XXe siècle, avec l'émergence à Paris, dans les années 30, du mouvement de la négritude, créé par Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Léon-Gontran Damas. En révolte contre l'aliénation culturelle dans laquelle la colonisation les maintenait, ces jeunes intellectuels, africains et antillais, voulaient libérer leurs peuples en les sensibilisant à la dignité des valeurs culturelles du monde noir. Tout au long des années 50 et 60, la négritude et ses thématiques basées sur l'exaltation de la race noire seront des sources d'inspiration importantes pour des poètes africains.

I. Naissance et évolution :

1. La Négro Renaissance aux Etats-Unis :

En 1890, alors qu'il était étudiant, l'américain William E.B. du Bois déclarait : « *Je suis nègre et je me glorifie de ce nom, je suis fier du sang noir qui coule dans mes veines* ». Du Bois fait partie des rares Noirs américains qui ont poussé des études (il est docteur en philosophie). C'est en tant qu'intellectuel qu'il va se consacrer à la défense de la race noire et à l'affirmation des droits des noirs. Ainsi il les invitait à réagir contre la discrimination, la ségrégation, les brimades. Il milite également dans le mouvement qui protestait contre la politique impériale en Afrique. Son livre principal, *Ames Noires*, publié en 1903, exercera une grande influence d'abord sur ses compatriotes noirs-américains, ensuite sur les intellectuels africains.

Dix ans après le livre de Du Bois, certains jeunes intellectuels afro américains comme Langston Hughes, Claude Mac Kay, Cuntee Cullen lancent le premier mouvement culturel nègre appelé « négro renaissance » et ayant pour but d'affirmer la dignité de l'homme Noir : « Nous, créateurs de la nouvelle génération nègre, nous voulons exprimer notre personnalité sans honte ni crainte. Si cela plait aux Blancs, nous en sommes fort heureux. Si cela ne leur plait pas, peu importe. Nous savons que nous sommes beaux. Et laids aussi » ont-ils déclaré. Ces intellectuels firent de Harlem un lieu d'effervescence artistique, notamment avec le jazz, le théâtre, la danse, le saoul.

L'influence de la négro renaissance se ressentira aux Antilles françaises, à Cuba, Haïti et la France où commence à se former une élite intellectuelle des colonies africaines.

2. La revue « Légitime Défense » :

En 1932, les étudiants martiniquais publient, à Paris, un manifeste intitulé « *Légitime défense* ». C'est pour la première fois qu'on y défendait la personnalité antillaise que 300 années d'esclavage avaient effacée. Pour les auteurs, l'écrivain noir doit assumer sa couleur, sa race, se faire « *l'écho des haines et des aspirations de son peuple opprimé* », en somme assumer sa négritude.

3. La revue « L'étudiant Noir » :

La revue « *Légitime défense* » n'eut qu'un seul numéro. Les auteurs reçurent des sanctions de la part des gouvernements de leurs pays et de leurs parents. Mais comme les idées étaient déjà lancées, elle firent leur chemin. En 1934, un journal, « *L'étudiant noir* », est fondé par de jeunes africains et antillais et réunissait tous les étudiants noirs quelle que soit leur origine. Ce journal reprenait les critiques de « *Légitime défense* » sur la politique d'assimilation culturelle, « *revendiquait la liberté créatrice du nègre en dehors de toute limitation occidentale* ». Ils ont estimé que le seul moyen de libération du Noir était le retour aux sources africaines. C'est par ce combat culturel que la négritude prit naissance.

II. Les différentes définitions du mot « négritude » :

Le terme de Négritude semblerait, selon différents critiques et selon Senghor même, émaner d'Aimé Césaire dans cette revue *Etudiant Noir*.

Voici la définition que le martiniquais lui donne : « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être Noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». Elle est complétée par celle-ci qui émane de Senghor : « La négritude est le patrimoine culturel, les valeurs et

surtout l'esprit de la civilisation négro-africaine ». A travers ces définitions, on voit que Césaire et Senghor en font une entreprise de revalorisation des valeurs culturelles et raciales noires.

Mais Césaire, c'est d'abord et avant tout un descendant d'esclave qui n'a pas connu l'Afrique : « Descendant des anciens esclaves déportés de leur Afrique natale vers l'Amérique et privés de leurs langues, de leurs religions, de leurs folklores, il s'est senti très vite, dans l'île de son enfance qui était une colonie, seul, désorienté, mal à son aise ». Rien d'étonnant alors que la négritude apparaisse chez lui d'abord comme un cri, un cri de dénonciation.

Le troisième grand poète du mouvement est un cas un peu singulier : Léon Gontran Damas a, en effet, particulièrement souffert d'une « affection » maternelle qui voulait l'obliger à embrasser la culture occidentale ; pour le guyanais, la négritude consista essentiellement à rejeter cette assimilation qui obstruait sa liberté et à « défendre sa qualité de nègre et de guyanais ».

D'autres tenants du mouvement ont aussi donné leur acception du terme. Pour Alioune Diop, « *la Négritude n'est autre que le génie nègre, et en même temps la volonté d'en révéler la dignité* », alors que le malgache Jacques Rabemananjara opte pour un « élargissement » de la négritude à tous les mélanodermes du monde. Sa vision dépasse ainsi le cadre de l'Afrique. En effet, pour lui, la négritude doit englober les « Africains et les para-africains » selon ses propres termes.

III. La littérature et la thématique de la négritude :

1. La poésie de la négritude :

La négritude ne fut réellement révélée et comprise que lorsqu'elle s'exprima en des œuvres littéraires et la poésie fut sa voie royale d'expression. Le premier à connaître les honneurs de l'édition fut Léon Damas, dont les poèmes étaient publiés depuis 1934 dans la revue « Esprit ». Son recueil Pigments parut en 1937. Deux ans plus tard, Aimé Césaire insérait dans la revue «Volontés » son célèbre Cahier d'un retour au pays natal, qui allait devenir l'emblème de la négritude. Léopold Sédar Senghor enfin publiait en 1945 et 1948 deux recueils, *Chants d'ombre* et *Hosties noires*, dont les poèmes avaient été écrits entre 1936 et 1945. La publication par ce même Senghor d'une remarquable Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache, préfacée par Jean-Paul Sartre, s'inscrit dans le prolongement de ce moment fondateur de l'écriture noire. En effet, lorsqu'elle paraît, en 1948, l'*Anthologie* s'inscrit dans un contexte dynamique. Elle présente seize poètes (un Guyanais, Léon-Gontran Damas ; trois Martiniquais, Gilbert Gratiant, Étienne Lero et Aimé Césaire ; un Guadeloupéen, Guy Tirolien ; quatre Haïtiens, Léon Laleau, Jacques Roumain, J.-F. Brière et René Bélance; trois Africains, Birago Diop, Léopold Sédar Senghor et David Diop ; trois Malgaches, Jean-Joseph Rabearivelo, Jacques Rabemananjara et Flavien Ranaivo.), que précède une brève introduction générale de Senghor, une introduction dans laquelle on peut lire les propos suivants : « La contribution des Nègres en poésie est encore modeste... elle permet de grands espoirs..., avec leur talent, leur négritude... Et maintenant, chantent les Nègres!»

2. La thématique de la négritude :

La négritude s'est affirmée à travers différents thèmes :

a - L'éloge de la terre natale :

Elle s'est exprimée à travers des vers d'une haute facture nostalgique chez Senghor dont la négritude a souvent été liée aux souvenirs de l'enfance. Les chants, les danses, les jeux, les veillées, les contes des nourrices, la douceur maternelle, le monde des esprits, l'ambiance familiale, voilà, d'après Senghor, toute la richesse et la beauté des cultures sérères en particulier, noires en général. A l'image de Senghor, beaucoup d'autres poètes auront à exprimer la nostalgie de la terre natale en tant que moyen de ressourcement, traduction de l'amour du continent et affirmation de l'identité. C'est notamment le cas de Birago Diop dont le recueil *Leurres et Lueurs* (1960) est aussi une expression de la nostalgie du pays natal et du désir de le retrouver afin de vaincre les années d'angoisse liées à l'exil et à l'errance en Occident.

Une autre figure de la négritude est le malgache Jacques Rabemananjara qui a, lui aussi, déclamé le pays natal à travers de beaux vers. Il a ainsi produit un long poème intitulé *Lyre à sept cordes*, où il exalte Madagascar.

b. L'exaltation des valeurs culturelles :

C'est l'une des raisons pour lesquelles la négritude est née. Il fallait répondre à la théorie de la « table rase » qui, pendant longtemps, a fait croire que l'Afrique est un continent sans civilisations, sans passé. Il fallait, par conséquent, tout faire pour réhabiliter la culture et l'histoire des Noirs, mais aussi chanter la beauté de la race noire. Senghor s'y était déjà attelé dans les souvenirs du royaume d'enfance. Mais chez lui, l'Afrique ne se résume pas seulement à des souvenirs d'enfance. A travers le poème « Femme noire », par exemple (*Chants d'ombre*), le poète chante la beauté de sa race. L'image de la femme est également celle qu'emprunte Guy Tirolien dans son poème « *Black Beauty* pour exalter celle de toute la race. Quant à Birago Diop, il se fie à des spécificités des croyances africaines pour montrer son attachement à ces valeurs culturelles noires dans *Leurres et lueurs*: la communion entre les vivants et les morts, par exemple, est un des fondements des valeurs culturelles africaines.

3. La réhabilitation des figures historiques :

Dans la volonté de rebâtir l'identité noire, les poètes africains de la négritude avaient aussi pour ambition de se réapproprier l'histoire de l'Afrique afin de recomposer le passé historique annihilé par les autorités coloniales. Ils se saisissent des grandes figures de l'histoire du continent pour en faire des symboles forts capables d'exhorter l'homme noir à poursuivre le combat afin qu'il reconquière toute sa dignité. David Diop traçait déjà la voie de l'Afrique des « *fiers guerriers dans les savanes ancestrales* » (« Afrique », *Coups de pilon*) qui lui permettait d'entrevoir les grandes figures historiques dont la force est invoquée sur le chemin du combat dans le poème « *Nègre clochard* ».

La tonalité est la même chez Senghor dont *Chants d'ombre* comporte beaucoup de références à l'histoire, d'abord du pays sérère mais aussi de l'Afrique des empires. De cette histoire redécouverte, le poète est particulièrement sensible aux grandes figures fondatrices d'empires et de royaumes : l'Egypte des Pharaons et des pyramides, l'époque des grands empires, de celui du Ghana à celui du Mali.

4 - L'image négative des Noirs :

Les noirs sont méprisés et considérés par les occidentaux comme un peuple qui a perdu toute sa valeur humaine, comme on peut le constater dans ces vers extraits du *Cahier d'un retour au pays natal* : « les nègres-sont-tous-les-mêmes, je vous-le-dis / les vices-tous-les-vices, c'est-moi-qui-vous-le-dis / l'odeur-du-nègre, ça-fait-pousser-la-canne / rappelez-vous-le-vieux-dicton : battre-un-nègre, c'est le nourrir ».

Chez David Diop, on retrouve l'essentiel du mythe du nègre paresseux, malhonnête, médiocre, que le poème « *Un Blanc m'a dit* » reprend avec ironie. Le Noir incarnerait le péché et l'esclavage une pénitence qui ne pourra pourtant pas le racheter compte tenu de l'énormité de ses fautes.

6 - Les exactions et exploitations :

Les Noirs connaitront ainsi les pires exactions, exploitations et humiliations que les poètes vont également stigmatiser dans leurs textes. La négritude sera ainsi une dénonciation de toutes les formes de brimades du colonialisme qui ont rabaissé les noirs à l'état de « bête de somme », bonne à tout faire, à tout subir. C'est cette situation avilissante que Césaire dénonce dans ces vers en prose de « Depuis Akkad. Depuis Elam. Depuis Sumer » (Cadastre, 1961) : « J'ai porté le corps du commandant. J'ai porté le chemin de fer du commandant. J'ai porté la locomotive du commandant, le coton du commandant. [...] / Maître des trois chemins, j'ai porté sous le soleil, j'ai porté dans le brouillard j'ai porté sur les tessons de braise des fourmis..... »

6 - Révolte et liberté :

Il est évident qu'une telle situation ne pouvait conduire qu'à la révolte afin de mettre fin à la domination et d'accéder à la liberté. Ainsi, par la force des choses, la poésie de la négritude se révèle une poésie du refus, une poésie révolutionnaire, une poésie violente, qui réagit contre toutes formes d'exploitation de l'homme par l'homme, contre les formes de violence, contre les massacres perpétrés, contre les hypocrisies, que David Diop, poète de la deuxième génération de la négritude, dénonce dans son « *Témoignages* » (*Coups de pilon*).

C'est dans ce sens que Senghor critiquera certains traitements inhumains que les noirs ont subis des occidentaux, pourtant après avoir rendu service à la puissance colonisatrice, d**ans Hosties noires** (1948). Face au massacre de Thiaroye du 1er décembre 1944, où des centaines de soldats ont été mitraillés pour avoir réclamé leurs primes de démobilisation, la colère du poète éclate en des termes virulents dans le poème « *Tyaroye* ». La poésie devient ainsi « voix de courroux », révolte, cri, affirmation d'une lutte contre l'oppression. Et le regard du poète va au-delà de la condition de ses frères noirs et embrasse toux ceux qui souffrent et qui ne peuvent s'exprimer : « Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir. » (Cahier d'un retour au pays natal)

La liberté est au bout de l'effort, tel que l'expriment ces vers du *Cahier d'un retour au pays natal* : « *Et elle est debout la négraille / la négraille assise / debout dans la cale / debout dans les cabines / debout sur le pont / debout dans le vent / debout sous le soleil / debout dans le sang / debout et libre* ». Le Noir prend ainsi son destin en mains.

Conclusion:

L'émergence de la Négritude correspondait donc à une prise de conscience progressive du sentiment d'aliénation à travers l'Afrique et sa diaspora. Cette prise de conscience à laquelle la poésie confère ses lettres de noblesse apparaît comme une réponse au racisme colonial : puisque le colonisateur méprise les colonisés, parce qu'ils appartiennent à une race différente, on chantera cette race pour la couleur de sa peau et on fera de la Négritude la valeur spécifique propre aux peuples d'Afrique. Elle demeure ainsi une étape fondamentale dans le processus de libération de l'homme noir de l'emprise du Blanc au vu des différents rôles qu'elle a eu à jouer dans l'histoire du nègre.

L'HUMANISME AU 16ème SIECLE

INTRODUCTION:

Au XVI^{ème} siècle, l'histoire de l'art et des idées en France est marquée par un certain nombre d'évènements. La littérature française se développe dans un contexte européen de profonds bouleversements religieux, scientifiques et artistiques. C'est le temps de l'Humanisme, celui de la Renaissance (voir plus loin la définition de ce mot) et celui des Réformes religieuses : l'Homme sera au centre des préoccupations, les guerres entre l'Italie et France accélèrent la découverte de la Renaissance (italienne qui participe à l'avènement de la Renaissance française et le siècle sera perturbé par les guerres de religion qui obligeront à de douloureuses révisions de la vision de l'homme et du pouvoir.

C'est aussi le temps aussi de profonds bouleversements scientifiques résultats des grandes découvertes géographiques et astronomiques commencées à la fin du XVème siècle, se poursuivant au XVIème pour ne s'achever qu'au XIXème siècle.

La littérature, dopée par le développement de l'imprimerie qui date du milieu du siècle précédent et qui transforme maintenant la diffusion du livre, suivra les différentes péripéties de l'histoire du siècle dont le point culminant sera l'Humanisme, ce mouvement intellectuel caractérisé par le retour à l'Antiquité classique pour étudier et imiter l'homme et ses œuvres.

A/ LES EVENEMENTS PRECURSEURS DE L'HUMANISME :

I. UN ESPRIT NOUVEAU:

Les hommes du 16^{ème} siècle étaient conscients de vivre dans une époque différente de la précédente et un écrivain comme François Rabelais en fait allusion dans la lettre de Gargantua à Pantagruel (deux personnages de son roman *Pantagruel*, publié en 1532 – une lettre d'un père à son flis) : « *Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées* [...]. *Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de librairies très amples...* ». Cette Renaissance fut un phénomène d'une grande ampleur qui affecta tous les domaines : intellectuel, artistique, philosophique, religieux, éthique, social... On a souvent admis que quelques évènements ont favorisé cette mutation.

1 - La prise de Constantinople par les Turcs en 1453 :

La prise de Constantinople par les Ottomans, en1453, amplifie ce mouvement: un grand nombre de réfugiés arrivent en Occident, apportant avec eux quantité de manuscrits anciens et leur connaissance de l'Antiquité grecque.

2 - Les influences italiennes :

a - Les guerres entre la France et l'Italie :

En **France**, les rois et les nobles découvrent la Renaissance à l'occasion des guerres menées contre l'Italie de 1494 à 1516. En effet Vaines sur le plan militaire, ces guerres ont néanmoins contribué à introduire les œuvres de la Renaissance italienne en France. Le roi François l^{er} fut un grand admirateur de la culture italienne ; il achète en Italie des œuvres d'art et fait venir des artistes italiens comme Léonard de Vinci.

b - L'influence littéraire :

Sur le plan littéraire, littéraire, les écrivains français, avant même la **Pléiade** (voir plus loin la définition de ce mot), ont lu des écrivains italiens comme Sannazar (1458-1530), un poète qui écrivait des églogues comme le poète latin de l'Antiquité Virgile (une églogue est un poème consacré à un sujet pastoral, c'est-à-dire qui parle des bergers, de la vie dans les champs... Les poèmes de ce genre sont parfois appelés poèmes bucoliques). Joachim du Bellay un poète humaniste du siècle, s'est particulièrement inspiré d'un poème de Francesco Berni (1497-1535) pour écrire le **sonnet** (voir plus loin la définition de ce type de poème) 91 de son recueil *Les Regrets*, publié en 1558. D'autres poètes italiens comme l'Arioste, Boccace et surtout Pétrarque ont aussi une influence considérable sur les écrivains français.

3 – Le développement de l'imprimerie :

C'est durant cette période que se développe l'imprimerie qui permet de reproduire en un temps record ce qu'il fallait recopier à la main. C'est la fin du livre personnalisé et le début du livre utile, scolaire, religieux, divertissant. Grâce au perfectionnement de l'imprimerie, les ouvrages des humanistes sont publiés en de nombreux exemplaires

II. LA RENAISSANCE ET LE RETOUR VERS L'ANTIQUITE :

La Renaissance est un vaste mouvement culturel, un essor intellectuel provoqué par le retour aux idées et à l'art antiques gréco-latins, que l'on discerne déjà en Italie au XIV^e siècle. En fait, on abandonne explicitement les valeurs médiévales et on tente de faire renaître celles de l'Antiquité dans la civilisation européenne. Les hommes de la Renaissance ont une ferme volonté de faire revivre la culture antique sous tous ses aspects — avant tout par l'art puisque l'aspect artistique est perçu comme un moteur de progrès pour l'humanité —, ce qui se traduit surtout par un retour aux canons artistiques et aux thèmes gréco-latins.

Les hommes de la Renaissance, pour la première fois de l'histoire, ont parfaitement conscience d'appartenir à une époque historique particulière, en rupture avec le Moyen Âge, mais héritière directe de l'Antiquité. De cette prise de conscience naît un enthousiasme nouveau pour la redécouverte des anciens savoirs et leur confrontation avec les récentes découvertes scientifiques.

Le mot « humanisme » lui-même témoigne du souci constant des valeurs de l'Antiquité : le latin « humanistas » désigne la culture ; ce terme correspond à la volonté des humanistes d'acquérir, d'approfondir, de développer la culture, par l'étude des anciens, Grecs et Latins en particulier. Le nom « humaniste » vient du latin « humanus » qui signifie « instruit, cultivé ».

III. LE DEVELOPPEMENT DU SAVOIR ET DES CONNAISSANCES :

À la fin du XV^{ème} siècle, les humanistes, commencent à penser que le savoir enseigné est très insuffisant. Ils se mettent à étudier avec passion les œuvres de l'Antiquité grecque et romaine oubliées ou négligées au Moyen Âge. Un peu plus tard, des scientifiques de l'époque ont considérablement fait avancer les découvertes scientifiques. Ainsi en 1543, l'astronome Polonais Nicolas Copernic rejette la croyance ancienne soutenue par l'Église selon laquelle l'Univers tournerait autour de la Terre ; il bouleverse la vision du monde en exposant que la Terre tourne autour du Soleil (ses idées sont condamnées par le pape en 1616). Il jettera ainsi les bases pour l'Italien Galilée (1564-1642). Quant à l'italien Léonard de Vinci, il entreprend,

dès 1487, de disséquer des corps, dans le projet de réaliser un important traité d'anatomie, qu'il souhaite très illustré. Il ne s'intéresse pas uniquement à l'aspect des muscles et organes, il tente également d'en comprendre le fonctionnement et réalise quelques découvertes importantes.

Mais ces nouvelles idées suscitent une résistance passionnée – dont le procès de Galilée est sans doute l'épisode le plus célèbre. En effet l'Église sent son autorité, sa puissance menacée par ces remises en cause de sa Vérité.

IV. L'HOMME AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS :

Au Moyen Âge, on s'intéressait essentiellement à Dieu et à l'au-delà. Les humanistes mettent au contraire l'homme au centre du monde. En effet, fort de sa « nouvelle vie » qui ne tourne plus autour de ses relations avec son seigneur, l'homme de la Renaissance se découvre comme une personne digne d'intérêt : ce n'est plus Dieu mais l'homme qui est au centre des réflexions des savants. Et cet homme a un nouvel appétit de vivre, il refuse une vie théorique et souhaite expérimenter. Dans un tel climat, on peut assister à l'épanouissement de toutes les idées qui, en gestation au Moyen Age, restaient étouffées par la force des interdits et la pesanteur des traditions. La Renaissance oblige à redéfinir tous les domaines de la science, de la littérature et des arts.

L'humanisme aura donc été, comme le terme l'indique, une philosophie au service de l'homme. En effet les termes latin, français, italien du mot sont tous formés sur le mot « homme : pour l'Humanisme, l'acquisition de la culture antique est une étape essentielle pour la formation d'ensemble qui vise un accomplissement de l'homme par la sagesse et la raison dans tous les domaines de l'existence. C'est parce que les grands intellectuels de cette époque, avides de lettres antiques (les humanités) ne sont pas exclusivement tournés vers le passé. L'Humanisme qu'ils représentent, au contraire, est porteur d'une confiance nouvelle en l'homme.

IV. LE CONTEXTE DE LA GUERRE DES RELIGIONS :

Humanisme et religion :

Les humanistes sont fondamentalement chrétiens, comme le souligne Gargantua dans sa lettre à Pantagruel dans le roman de François Rabelais, mais ils ont une attitude critique visà-vis de l'église officielle ; ils refusent en effet le contrôle qu'exerce l'église sur les textes sacrés, à travers les commentaires qu'elle en donne, et veulent découvrir directement la Bible et les Evangiles.

De plus pour les humanistes, contrairement à l'idée de l'église, l'homme n'a pas à s'humilier devant Dieu : à leurs yeux, l'homme peut progresser dans la raison comme dans la connaissance et par ses qualités proprement humaines, il peut vaincre son destin. Par cet optimisme fondamental, ils se heurtent à une Eglise qui voit dans l'homme un être soumis à Dieu.

Deux tendances naissent alors : l'une reste fidèle à l'église de Rome ; l'autre fait sécession et rejoint le Protestantisme.

- La Réforme :

Evènement capital, la Réforme prend naissance dans l'agitation des milieux théologiques aux alentours de 1520. Alors que le Hollandais Érasme donne une traduction plus exacte du Nouveau Testament, ce qui l'amène à critiquer l'Église qui, selon lui, ne respecte pas tous les enseignements de la Bible,

l'Allemand Martin Luther (1483-1546, initiateur du protestantisme et réformateur de l'Église, créateur d'une **Église réformée** ou **protestante** qui insiste sur la lecture de la Bible) puis le français Calvin (1509-1564, un important réformateur, et une figure symbolique de la Réforme protestante du XVIème siècle **qui, en Suisse, a créé** une autre Église protestante **plus sévère** que celle de Luther) reprennent à leur compte les critiques des humanistes à l'égard du catholicisme : ils reprochent à la papauté d'avoir éloigné les fidèles de Dieu et dénaturé la pureté originelle du culte. Ils réclament donc un retour aux sources en abolissant les hiérarchies pour permettre aux croyants de communiquer sans intermédiaire avec le divin.

- Les guerres de religion :

En 1534, des protestants posent des affiches anticatholiques jusque dans les appartements du roi. C'est « l'affaire des Placards ». Le scandale entraîne une sévère réaction. Des écrivains comme Clément Marot ou François Rabelais, soupçonnés de complicité avec les réformés, doivent fuir ou se cacher.

A partir de 1560, on entre dans une époque de violences et d'horreurs : les guerres de religion déchirent le royaume jusqu'à l'Edit de Nantes, en 1598.

L'édit est un acte législatif émanant des anciens rois de France. Celui de Nantes (un édit de tolérance) est promulgué le 30 avril 1598 par le roi Henri IV. Il accordait notamment des droits de culte, des droits civils et des droits politiques aux protestants dans certaines parties du royaume et leur donnait droit à un certain nombre de lieux de refuge et une indemnité annuelle à verser par les finances royales. La promulgation de cet édit mettait fin aux guerres de religion qui ravageaient le royaume de France

B/ QU'EST-CE QUE L'HUMANISME?

L'humanisme désigne le mouvement intellectuel qui naît en Europe au XVe siècle et s'épanouit au XVIe siècle. Il se caractérise par la confiance dans la capacité de l'homme à repousser les limites de la connaissance dans tous les domaines.

- •Il s'agit de montrer que le XVIe siècle est en Europe un siècle de bouleversements intenses dans les domaines des savoirs, des arts et de la culture. Ces bouleversements, qui ont débuté en Italie et en Flandre, se sont étendus au reste de l'Europe.
- •Les hommes de cette époque témoignent d'une volonté de rupture avec le Moyen-Âge, se réapproprient les héritages de l'Antiquité et élaborent une culture nouvelle qui accorde à l'homme une place centrale.

La circulation des idées et de la culture humaniste est favorisée par les voyages effectués par les humanistes et les artistes, par la correspondance qu'ils entretiennent et surtout par la diffusion de l'imprimerie. Le sujet d'étude porte sur le XVIe siècle car c'est durant cette période que les bouleversements de la pensée, de la connaissance, de la production littéraire et artistique sont les plus intenses, au moment où la découverte de l'Amérique bouleverse les conceptions et les représentations que l'on a du monde.

La littérature française se développe dans ce contexte de transformations à la fois variées et décisives.

C/LA LITTERATURE HUMANISTE:

L'écrivain de la Renaissance, comme tous les intellectuels, est profondément marqué par l'apparition du livre imprimé. La large diffusion des livres que permet l'imprimerie fait non seulement augmenter considérablement l'influence et la renommée des auteurs mais elle leur permet aussi d'enrichir leur travail par un accès plus facile aux idées, aux histoires et au style des autres écrivains. La littérature n'est plus réservée à quelques érudits qui ont accès à de trop rares manuscrits.

L'écrivain de la Renaissance participe du même coup à l'enrichissement du français : il contribue à fixer l'orthographe, la grammaire, la syntaxe. Le contexte y est favorable au XVIème siècle car c'est l'époque de l'humanisme et du retour à l'Antiquité, donc aux langues antiques. Le français est alors menacé de disparition par le latin et le grec. Ainsi pour le roi François 1er, il est nécessaire de le protéger en en une langue moderne, valorisée, unifiée et donc étatisée.

L'un des grands écrivains de l'époque, François Rabelais, plus que tout autre, jouera un rôle de premier plan dans cette entreprise de revalorisation du français puisqu'il a fait entrer dans la langue des centaines de mots et que plusieurs de ses proverbes et de ses expressions sont encore connus aujourd'hui et repris dans les dictionnaires pour illustrer l'utilisation de certains mots.

En outre même si la principale caractéristique de la littérature de la Renaissance est sans doute l'abondance des références à l'Antiquité, l'écrivain du XVI^e siècle s'inspire aussi des événements de son époque ou des œuvres de ses contemporains. Cette littérature suivra donc le cours de l'histoire du siècle, ses tendances, ses croyances, son idéologie, mais aussi ses aspirations et ses souffrances, Elle sera également orientée vers l'expression d'un bonheur et d'une beauté trouvés dans un lieu imaginaire, vécus auprès de la nature, formés par une éducation humaniste... C'est une littérature qui sera marquée par la poésie, le roman et l'essai pour les genres littéraires majeurs, orientées vers deux voies fondamentalement liées à l'intérêt pour l'homme et pour l'Antiquité. Elle verra également une production de genres littéraires « mineurs » comme la nouvelle.

I. LA POESIE HUMANISTE :

1 - La Pléiade :

a - Origine, composition et doctrine de la Pléiade :

La poésie humaniste est surtout l'œuvre de la Pléiade, un groupe de poètes qui veulent égaler les auteurs latins en versifiant en français. Pierre de Ronsard et Joachim du Bellay décident, durant leurs études au collège Coqueret, de créer leur propre groupe (d'abord appelé « La Brigade ») qui s'agrandit à sept personnes : Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, Jean Dorat (leur professeur de grec), Rémi Belleau (lequel remplaça, en 1554, Jean de la Péruse, décédé), Étienne Jodelle, Pontus de Tyard et Jean Antoine de Baïf. Finalement le groupe prend le nom de Pléiade en 1556, en hommage à un groupe de sept poètes grecs du III^e siècle av. J.-C., ayant eux-mêmes tiré leur nom du mythe des Pléiades (les sept filles du Titan Atlas).

Ronsard et ses amis reprirent ce nom, même si, au XVIème siècle, le terme de « Brigade » était couramment utilisé pour désigner cette génération de poètes regroupés autour de Du Bellay, auteur de la *Défense et illustration de la langue française* (publié en 1549), ce manifeste qui résume ainsi la doctrine du groupe :

- imitation de l'Antiquité;
- rénovation des mythes de la culture grecque ;
- emprunts à la Renaissance italienne ;
- modernisation de la langue : créations lexicales, emploi d'une écriture savante mais aussi enrichissement à partir de la tradition populaire ;
- culte de l'inspiration : le poète est l'interprète de la divinité et il se consacre à la religion du beau.

b - Une poésie lyrique:

La poésie lyrique (où le poète exprime des sentiments personnels) occupe de loin la première place chez les poètes de la Pléiade, d'abord chez le chef incontestable du groupe, Pierre de Ronsard (1524-1586), qui pratiquait quatre grandes formes poétiques : l'ode, le sonnet, l'hymne, le discours (voir plus loin la définition de ces genres de poème). Ses premières œuvres sont marquées par l'imitation des poètes antiques et italiens, mais son imagination et sa sensibilité l'orienteront vers l'écriture de poèmes lyriques dans lesquels il fait l'éloge de la beauté physique et de la perfection morale de quelques personnages féminins, devenus célèbres grâce à la puissance évocatrice de ses images : Cassandre, Marie, Hélène. Les titres de ses recueils lyriques principaux sont très clairs dans ce sens : *Odes* (publié en 1550-1552), *les Amours de Cassandre* (publié en 1558), *Sonnets pour Hélène* (publié en 1578).

La deuxième grande personnalité du groupé de la Pléiade, le poète Joachim Du Bellay (1522-1560), a également fait preuve d'un lyrisme profond et vrai. Il se traduit à travers quelques thèmes : la force destructrice du temps, la beauté et la gloire du passé, la nostalgie pour son pays, l'admiration de la nature et la satire (déception du poète par rapport à Rome). La sincérité est le trait caractéristique de sa poésie qu'illustrent ses deux principaux recueils : les *Antiquités de Rome* et les *Regrets* (tous les deux publiés en 1558).

2 – Les autres poètes :

D'autres poètes moins célèbres ont également participé à ce renouveau de l'expression poétique au XVIème siècle, à commencer par Clément Marot (1496-1544) qui s'inspire de la tradition du Moyen Âge avant de développer une poésie plus personnelle, faite de lyrisme et de religiosité. Les poèmes de Maurice Scève (vers 1501-vers 1564) sont profondément amoureux : son unique recueil de poèmes, *Délie-Objet de plus Haute Vertu*, publié en 1544, est consacré à une femme, Délie. Quant à Louise Labé (1524-1566), elle laisse également cours à l'expression de ses sentiments dans son recueil *Elégies et Sonnets*, publié en 1555.

3 – La poésie de la guerre :

Dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, les guerres de religion, par leurs massacres et complots, font basculer la France dans l'horreur et dans l'affaiblissement de la royauté. Malgré ce climat de guerre civile, la littérature continue de se développer. Dans les deux camps des écrivains s'engagent. Parmi eux Agrippa d'Aubigné, côté protestant, mène le

combat aussi bien par l'épée que par l'écriture. Son œuvre les **Tragiques** (publié en 1617) est un témoignage très engagé sur ces guerres fratricides. D'Aubigné y dépeint avec force et réalisme le tableau de la France déchirée par ces guerres. Côté catholique, Pierre de Ronsard exprime ses prises de position dans des poèmes aux accents graves et à la tonalité tragique et épique, notamment dans ses recueils les **Hymnes** (publié en 1555-1556), **Discours sur les misères de ce temps** (publié en 1562) ou encore la **Franciade** (publié en 1572 mais inachevé).

4 – Les formes poétiques les plus pratiquées :

a - Une forme majeure : le sonnet

C'est une forme poétique très utilisée dans la poésie humaniste. Elle se présente sous la forme de deux quatrains (dans un poème, un groupe de vers est appelée « strophe » et une strophe qui contient 4 vers est appelée « quatrain ») et de deux tercets (un tercet est une strophe qui contient 3 vers).

Au XVI^{ème} siècle, les recueils de sonnets ne font mention d'aucun titre pour chaque poème ; seul un numéro classe le sonnet dans l'ensemble de la composition.

Clément Marot a composé le premier sonnet en 1536 ; Du Bellay a écrit en 1549 un recueil composé uniquement de sonnets, *L'Olive* ; enfin Pierre de Ronsard assure la gloire du genre dans ses *Amours*, en 1552.

En outre il faut souligner que le sonnet a été d'un registre particulièrement lyrique et élégiaque (du mot « élégie » dont il faut voir la définition plus loin) à l'époque. En effet les poètes s'en sont servis pour traduire des déceptions (amoureuses ou liées à d'autres expériences) ou pour chanter l'amour. C'est notamment le cas de Joachim du Bellay dans son recueil *Les Regrets*, de Pierre Ronsard dont le Second livre des *Amours* (publié en 1578) ou encore de Louise Labé dans ses *Elégies et sonnets*.

b - Les autres formes poétiques :

- L'ode:

L'ode est entrée dans la poésie française comme genre importé de l'Antiquité car elle est Introduite en France par les poètes de la Pléiade qui désiraient imiter les poètes antiques. Elle est composée d'un nombre généralement important de strophes qui comportent le même nombre de vers.

Les premiers poèmes écrits par Pierre de Ronsard sont des odes, écrites dès 1542, les premières en langue française. Les livres I à IV de ses **Odes** sont publiés en 1550 et le V^{ème} livre en 1552. Au milieu du XVI^{ème} siècle, l'ode moderne est devenue, d'après un écrivain de l'époque, Thomas Sébillet, un « *poème divisé en strophes semblables par le nombre et la mesure des vers* », propos écrits dans son ouvrage *Art poétique français*, publié en 1548). Mais l'ode est plus un poème dans lequel l'auteur exprime des sentiments intimes ou fait les éloges de quelqu'un.

- L'hymne:

L'hymne était un poème religieux en l'honneur des dieux ou des héros. Au XVIème siècle, c'est un poème à rime plate, en alexandrins, épique ou didactique (jamais lyrique) sur des sujets très divers. La Pléiade retrouve le genre avec Pierre de Ronsard particulièrement dont les *Hymnes* sont publiés en 1555-1556.

- La poésie épique :

Elle sert à célébrer des exploits en mettant en valeur un héros dont les actions sont données comme hors du commun. Elle parle aussi des actions, des hauts faits d'un groupe. Le genre épique s'est particulièrement illustré à travers la poésie engagée qui a tenu une place notable à l'époque, liée à l'ampleur des guerres de religion, notamment chez Pierre de Ronsard et Agrippa d'Aubigné (voir plus loin).

II – LE ROMAN HUMANISTE :

Dans la littérature humaniste, le roman est surtout l'œuvre d'un écrivain : François Rabelais (1483-1553), à la fois homme d'Église et médecin, A travers ses romans *Pantagruel* (publié en 1532) et *Gargantua* (publié en 1534), il raconte les aventures d'un père (Gargantua) et de son fils (Pantagruel) et en profite pour exprimer ses idées humanistes sur le bonheur, la guerre, l'Église, l'éducation, la politique d'un roi, l'ordre social. Son idée maîtresse est la foi enthousiaste dans la raison et les possibilités humaines. Les personnages de ses romans ont l'esprit large, l'âme magnanime, le bon sens, l'avidité du savoir, l'amour de l'action, la haine du fanatisme religieux et politique, la volonté de chercher la vérité sans arrêt. Ce sont-là les traits de l'Homme de la Renaissance.

III - L'ESSAI :

L'essai, défini comme un ouvrage littéraire en prose où sé développe un discours libre, argumentatif et affectif, apparaît à la Renaissance avec Michel Eyquem de Montaigne (1533-1592) qui souhaitait, par ses écrits, les *Essais*, publiés en 1588, répondre à l'inlassable question: « Que sais-je? » Il s'agissait d'un ouvrage qui, aux yeux de son auteur, l'aiderait à mieux se connaître : « Ce sont ici mes humeurs et mes opinions ; je les donne pour ce qui est en ma croyance, non pour ce qui est à croire ; je ne vise ici qu'à découvrir moi-même qui serait autre demain si un nouvel apprentissage me changeait... » Mais il ne raconte pas seulement sa vie car Montaigne dépasse sa biographie pour porter sa réflexion sur l'homme en général. D'une part il parle de lui sans la moindre gêne, avec une sincérité mêlée de modestie et d'orgueil à la fois, reste unique ; d'autre part, partant de son cas individuel, il s'engage à réfléchir et à donner des jugements sur tout ce qui l'impressionne : la vie et la mort, la vérité et le mensonge de certaines sciences, les possibilités de comprendre le monde, les faiblesses de l'homme et de la religion, l'amitié, l'instruction des enfants, les voyages, les affaires, la politique. Il enseigne l'art de vivre aisément. Mais son humanisme n'est pas enthousiaste comme celui de Rabelais : il doute de la force humaine et conseille de former le jugement de l'homme pour qu'il puisse mieux organiser sa vie. Quant à ses idées politiques, il est pour l'entière soumission au pouvoir du roi.

IV - LA NOUVELLE HUMANISTE :

Au XVI^{ème} siècle, les nouvelles, introduites en France grâce à l'imitation de l'italien Boccace, se composent de récits généralement brefs, dramatiques avec peu de personnages. Le thème principal est à mettre en rapport avec la littérature sentimentale qui marque les œuvres humanistes. C'est Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur du roi François ler qui excelle dans ce genre. L'amour est le sujet principal de son recueil de nouvelles intitulé L'*Heptaméron*, publié en 1559.

CONCLUSION:

L'Humanisme fut donc un grand moment de découverte et de développement de la littérature dans un contexte très troublé. Il a également été un moment qui a permis à l'homme de découvrir beaucoup de choses et de mettre en avant ses potentialités. Sur le plan littéraire, c'est une époque d'essor de la poésie française par un retour vers les modèles antiques tant du point de vue de la forme que des thèmes abordés.

LE CLASSICISME AU XVIIE SIECLE

Le classicisme est un courant littéraire du XVIIème siècle qui, sur le plan littéraire, reposait essentiellement sur deux genres : le théâtre et la poésie, même si la prose a également été pratiquée.

Sur un autre plan le classicisme est d'abord un art de la maîtrise : maîtrise des passions, maîtrise de l'imagination et également de l'écriture car le style classique est très sobre. On cherche le mot juste, la phrase claire et bien rythmée : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » a dit Nicolas Boileau, un poète classique. Ainsi le classicisme est une esthétique à la recherche d'un idéal de perfection, à travers le respect des proportions, de l'équilibre et de l'ordre. C'est au nom de cette maîtrise que les classiques vont s'imposer des règles dans la création artistique, littéraire en particulier (surtout pour le théâtre et la poésie). Ils s'aideront également de l'imitation des grands écrivains de la culture antique.

A/ ORIGINES ET FONDEMENTS DE LA DOCTRINE :

S'inspirant de la littérature antique (en particulier des théories d'Aristote et d'Horace), la littérature classique s'est voulue utile et a reposé sur des règles. La thèse de l'utilité de la littérature a été défendue par les écrivains classiques. En effet, pour Molière, Jean Racine ou encore Jean de la Fontaine, il fallut « *instruire et plaire* ». Par exemple pour le théâtre, on mettait en avant, à propos de la tragédie, la théorie aristotélicienne de la « *catharsis* » ou « *purgation des passions* » : le spectacle tragique serait une sorte de thérapeutique en ce qu'il permettait aux spectateurs de dominer ou de maîtriser les passions excessives ou dangereuses qu'on lui montre ou plutôt qu'on lui fait vivre par le biais d'une représentation théâtrale. En outre la « *peinture des vices et des vertus* » (Pierre Corneille), les dénouements châtiant les méchants et récompensant les bons, les sentences morales, étaient autant de moyens propres à corriger les mauvais sentiments et les mauvais comportements. Les écrivains classiques accordaient aussi beaucoup d'importance à l'art bien travaillé, autrement dit le métier, la technique. C'est la raison pour laquelle le XVIIème siècle éprouva cet impérieux besoin de règles dont on a parlé.

B/LA LITTERATURE CLASSIQUE:

I - LE THEATRE :

1 – Les règles :

Dès le début du XVII^{ème} siècle, le classicisme naissant va acheminer le théâtre sur les voies de la régularité. Les dramaturges et d'autres théoriciens vont imposer les futures règles du théâtre, particulièrement celles de la tragédie : la bienséance, la vraisemblance et les trois unités en particulier. Les préfaces de certaines pièces de théâtre, celle de *Tartuffe* (une pièce publiée en 1664) de Molière pour la comédie, celle de *Phèdre* (publiée 1677) de Jean Racine pour le genre tragique reprendront les grandes lignes de ces règles.

a - La bienséance:

A l'âge classique, le théâtre a une fonction éminemment sociale : il faut avant tout plaire au public, ne jamais le choquer et donc respecter les règles de la bienséance qui interdisent, par

exemple, de représenter le sang sur la scène. La mort est cachée dans les coulisses ; elle n'est évoquée que par la médiation d'un récit, comme le célèbre récit de Théramène dans *Phèdre*. La mort peut aussi être évoquée symboliquement par l'intermédiaire de son instrument, comme dans *Le Cid* de Pierre Corneille (publié en 1636) lorsque Rodrigue présente à Chimène son épée ensanglantée pour lui signifier la mort de son père.

b - La vraisemblance :

Il faut présenter au public ce qui semble croyable dans ses attentes, des histoires qui ont une apparence de vérité (la vraisemblance se distingue ainsi de la vérité). En termes très simples, la vérité présente ce qui est, la vraisemblance ce qui pourrait être.

c – La règle des trois unités :

Pour les classiques, une pièce régulière doit tenir compte de l'uniformité de l'action, de la durée de l'histoire et de l'espace dans lequel elle se joue.

- <u>L'unité d'action</u>: la pièce ne met en scène qu'une seule action principale. Il peut y avoir des intrigues secondaires mais ces dernières doivent trouver leur résolution au plus tard en même temps que l'action principale.
- <u>L'unité de temps</u> (appelée aussi unité de jour ou la règle des 24 heures) : toute l'action représentée est censée avoir lieu dans un seul jour.
- <u>L'unité de lieu</u> : toute l'action représentée se déroule dans un seul endroit. On ne peut pas montrer un champ de bataille puis la salle d'un palais. L'unité de lieu exige des récits de ce qui se passe ailleurs, les récits de combats notamment (où la question de la bienséance joue aussi).

Le théâtre classique est dominé par deux sous-genres : la tragédie et la comédie.

2 - La tragédie et la comédie :

a – La tragédie :

Dans la tragédie antique, les thèmes étaient directement puisés dans les légendes ou dans l'histoire de la Grèce. Ces thèmes pouvaient être en rapport avec la nature, les dieux, l'hérédité et ils avaient un point en commun : ils nous donnaient une image de l'homme dépassé par des événements, par des forces trop puissantes (tel est le cas de Phèdre dans la pièce de Jean Racine). Le XVIIème siècle et ses auteurs s'inspireront beaucoup de l'Antiquité et de ses sujets tragiques.

Ses caractéristiques :

- elle doit être écrite en vers dans une langue soutenue.
- elle doit comporter cinq actes (le premier acte étant celui de l'exposition, les trois suivants faisant progresser l'action dramatique et le dernier contenant le dénouement toujours malheureux).
- elle doit concorder avec la règle des trois unités: les unités de temps, de lieu et d'action.
- elle met en scène des personnages éminents empruntés à la légende ou à la mythologie (Phèdre par exemple) ou à l'histoire (Néron par exemple, dans la pièce *Britannicus* de Jean Racine, publié en 1669. Les personnages de *Le Cid* de Pierre Corneille ont également une dimension historique) ; ses personnages ont ainsi un caractère extraordinaire comme les évènements qu'ils affrontent. Leur destin exceptionnel et malheureux est dicté par la fatalité contre laquelle ils luttent vainement ou à laquelle ils se soumettent.

Ses fonctions:

Dans ses fonctions, la tragédie classique doit inspirer la terreur ou la pitié. Son but est la catharsis (qu'on peut définir pas la purgation des passions) : en montrant les conséquences ultimes et catastrophiques des passions, la tragédie purge l'âme du spectateur de ces mêmes passions et l'incite à ne pas imiter les héros tragiques. Avec cette fonction d'enseignement moral, la tragédie rendrait le monde meilleur.

b - La comédie :

Miroir de la vie quotidienne, elle représente le ridicule de l'humanité. Dans ce siècle classique, la comédie obéit aux mêmes principes dramatiques que la tragédie : composée de 5 actes, elle est généralement en vers, en alexandrins, sur le modèle de la tragédie. Elle doit respecter la vraisemblance et les règles qui en découlent, notamment la règle des 3 unités. Les personnages sont de basse ou moyenne condition ; ils appartiennent au peuple ou à la bourgeoisie. La comédie se situe à une époque contemporaine.

La comédie classique met en scène une action où on critique un défaut commun (avarice, sottise, hypocrisie, infidélité, ambition démesurée) dont les effets provoquent un déséquilibre familial comme dans le *Tartuffe* de Molière (publié en 1664). La comédie est génératrice de rire par toutes sortes de moyens (situations, langage, apparence physique, défauts des personnages).

Mais la comédie a aussi une fonction didactique. En effet elle a pour finalité un enseignement moral. Molière répète, dans la préface de *Tartuffe*, ce que prônaient les auteurs anciens : la comédie « *corrige les vices en faisant rire* ». La fonction de la « *force comique* » est de faire prendre conscience des dangers de certains comportements en les ridiculisant, puis de s'en décharger par personne interposée : à voir le ridicule des autres, tout spectateur devrait être tenté de ne plus agir de la sorte.

II - LA POESIE:

La poésie classique est très réglementée (voir le cours sur les règles de la versification) et le poète est défini comme un être inspiré par un souffle divin qu'il soumet à la rigueur d'un travail acharné : trouver le mot juste, respecter les règles, utiliser une langue précise et claire. Un écrivain classique, François Malherbe, s'est « fait le défenseur et le promoteur de la poésie classique,... une poésie claire et équilibrée. Cette poésie parle plus à l'intelligence, à la raison qu'au cœur et aux sens. ».

Pour les formes poétiques pratiquées, l'importance accordée à l'Antiquité dans l'inspiration oriente la poésie vers des genres qui existaient déjà mais qui restaient peu imités. La Fontaine développe et perfectionne la fable qu'il compose dans une perspective de critique morale et sociale : mise en scène de la cour autour du roi lion, critique des comportements humains masquée par l'emploi des animaux. La présence constante de moralités, comme dans les contes, rappelle la vocation éducative de ces textes.

III – LA LITTERATURE MORALISTE :

Les moralistes ne sont pas des moralisateurs ; est dit ou qualifié de moraliste celui qui s'attache à décrire les mœurs : « les mœurs de ce siècle », c'est le sous-titre des *Caractères*

de Jean de Jean de la Bruyère (publié en 1668), un des grands moralistes du siècle. La vocation du moraliste n'est pas de donner des leçons de morale et encore moins de politique.

Les formes littéraires que les moralistes ont utilisées pour donner leur connaissance de l'homme sont la pensée, la maxime, le portrait (notamment chez Blaise Pascal, François de la Rochefoucauld ou encore La Bruyère) ou le sermon (chez Bossuet notamment). Leurs écrits sont caractérisés tantôt par leur brièveté. Ces nouveaux genres participent à l'élaboration de l'idéal de l'honnête homme (comme pour les dramaturges, c'est-à-dire les auteurs de pièces de théâtre).

L'honnête homme incarne le modèle social idéal. Homme du monde et de cour, il respecte les usages et se comporte avec naturel. Il s'intéresse aux arts et aux sciences et se conduit selon la raison cultivé, sociable et ouvert il doit plaire tant par son physique que par son discours.

CONCLUSION:

Le classicisme a donc été un courant littéraire et artistique qui s'est défini par un ensemble de valeurs et de critères formant un idéal incarné dans la figure de « l'honnête homme ». Il a développé une esthétique fondée sur une recherche de la perfection inspirée des modèles de l'art antique et reposant sur deux principes instruire et plaire. En effet le classicisme s'est voulu un perfectionnisme littéraire car les écrivains classiques aimaient le travail bien fait, et le génie n'empêche pas un énorme et rigoureux travail. C'est dans ce cadre qu'il préconisait un enseignement fondé sur le respect des modèles grecs et latins.

LE SIECLE DES LUMIERES

INTRODUCTION:

Sur le plan littéraire, le XVIIIème siècle est connu sous le nom de « siècle des Lumières ». Cette expression évoque à la fois un idéal intellectuel et un engagement. Il s'agit de connaître tous les domaines de la réalité en ne se fiant qu'à la raison. Ces nouvelles « *lumières* » de l'esprit doivent alors permettre d'améliorer le sort de l'humanité en luttant contre toute forme d'injustice et d'oppression. Les écrivains français de l'époque sont nombreux à condamner l'intolérance et le fanatisme. Ainsi les autorités politique, religieuse et sociale seront sous le feu des critiques des philosophes qui soumettront tout jugement et toute connaissance à l'autorité de la raison. De cela dépend le bonheur de l'homme sur terre que la science permet d'entrevoir.

I – L'IDEAL DES LUMIERES :

Le philosophe des Lumières refuse de fonder sa pensée sur la tradition. Pour lui, il faut faire confiance à la raison qui offre tous les moyens de parvenir à la connaissance et aux idées justes. Le premier moyen est l'observation appuyée par l'expérimentation : à ce titre, le philosophe contribue à l'avènement des sciences expérimentales. Le deuxième moyen est le bon sens, présent en tout homme.

La morale individuelle du philosophe est elle-même fondée sur la raison : il faut bien se conduire parce que c'est le moyen d'être accepté par les autres et de vivre heureux. Dans ce cadre le philosophe veut aussi prouver qu'il n'est pas nécessaire d'être croyant pour avoir une conduite irréprochable.

Sur le plan social, le philosophe se sent investi de la mission de transmettre les idées nouvelles que la raison lui permet de découvrir en chassant les vieilles superstitions et les préjugés. Il veut que les hommes soient éclairés par les lumières de la raison qui se découvre ainsi un droit de regard sur tous les domaines et le pouvoir de construire un monde éclairé. En outre, pour lui, c'est de la nature que l'homme tient la conscience du bien et du mal. La morale se détourne donc de la religion : les seuls critères du bien sont le bonheur et l'utilité. La « philanthropie » (tendance à vouloir le bien et le bonheur des hommes) et la « bienfaisance » (terme inventé au XVIIIe siècle qui signifie la volonté de faire du bien à autrui) remplacent la charité chrétienne.

Enfin les philosophes des Lumières ont conscience que la vie en société est, elle aussi, inscrite dans la nature. L'organisation sociale est l'objet principal de leur attention. Ils en dénoncent les travers afin de l'améliorer car ils croient profondément au progrès : le progrès politique et social est nécessaire au bonheur de tous qui, seul, peut assurer le bonheur de chacun.

II - LES CRITIQUES DES PHILOSOPHES:

1 – La contestation de la religion :

Les philosophes et leurs sympathisants ont de sérieux reproches envers l'Eglise officielle : elle manque de tolérance et poursuit encore les protestants qui ne peuvent exprimer librement leur foi. L'Eglise est souvent vue comme l'ennemie déclarée des « philosophes » auxquels

elle reproche de transmettre des idées dangereuses. De ce fait, le siècle voit se développer des formes de croyance religieuse qui refusent clairement de se fondre dans le moule d'une religion révélée. Voltaire, comme beaucoup d'autres, est déiste : pour lui, il existe un Dieu créateur de la belle machine qu'est l'univers mais ce dieu ne s'intéresse pas à l'homme et l'homme ne doit pas s'adresser à lui. L'expression de cette croyance peut être plus sentimentale. Quant à Jean Jacques Rousseau, il a l'idée d'un Dieu consolateur auquel on peut faire appel pour apaiser son cœur ou pour célébrer les beautés de la nature.

Plus radicaux, d'autres philosophes vont jusqu'à l'athéisme (c'est le fait de ne pas croire en l'existence de Dieu), avec les précautions qu'oblige à prendre une société intolérante. Diderot, par exemple, est devenu très vite athée : pour lui, la matière n'a pas été créée, elle a toujours existé, et les êtres vivants et pensants sont le résultat de l'évolution naturelle de cette matière. Lorsqu'il dévoile ses idées, il se protège en les présentant comme un délire, un égarement irresponsable (dans son ouvrage « Le rêve de d'Alembert », Entretiens de d'Alembert et Diderot, publié en 1769).

Quelle que soit leur sensibilité religieuse, les philosophes s'entendent pour réclamer la tolérance religieuse et s'élèvent contre le fanatisme. C'est le sens qu'il faut donner à la lutte acharnée que mène Voltaire pour la réhabilitation du père Calas, condamné injustement parce qu'il était protestant.

2 – La contestation politique :

La monarchie absolue (où tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un roi) est mise en cause par plusieurs philosophes qui proposent des solutions diverses pour changer de régime politique. Montesquieu est partisan d'une monarchie parlementaire. Il explique que le roi devrait être entouré de conseillers orientant ses décisions et il préconise la séparation des pouvoirs. Voltaire croit au gouvernement du « despote éclairé », monarque certes absolu, mais qui, guidé par les lumières de la raison, rendrait son peuple libre et heureux. Jean Jacques Rousseau, lui, tente d'aller plus loin dans la théorisation de l'idée de la démocratie et essaie d'imaginer comment le peuple peut déléguer son pouvoir sans perdre sa liberté dans son ouvrage *Le Contrat social* (publié en 1762).

3 - L'idée de bonheur :

Voltaire, quand il proclame que « *le paradis terrestre est où je suis* », exprime bien la nouvelle idée du bonheur. Il est possible d'être heureux sur cette terre et il faut tout mettre en œuvre pour réaliser ce bonheur terrestre. Une telle conception s'oppose à la tradition de l'Eglise catholique pour laquelle le monde d'ici-bas est une vallée de larmes, la félicité ne pouvant être espérée qu'au-delà de la mort. Mais c'est une conception encouragée par les progrès de la science. Le bonheur est certes individuel mais il est aussi collectif.

4 - La critique voilée des mœurs et civilisations occidentales :

Le développement du commerce et des empires coloniaux joue un rôle important dans la multiplication des voyages et des récits qui les accompagnent. L'Orient est à la mode : les voyageurs découvrent et font connaître des mœurs et des institutions différentes, ce qui suscite la réflexion comparative et les jugements critiques. Les écrivains se servent de ce mythe pour développer une forme de critique sociale, dans des récits dont l'histoire est souvent la suivante : un « sauvage » découvre le monde civilisé et les étonnements, les

méfiances qu'il éprouve alors sont une claire condamnation des aberrations et des injustices des sociétés occidentales.

C'est sur ce principe que reposent les *Lettres persanes* de Montesquieu (publiées en 1721) d'une part, certains contes de Voltaire d'autre part : *Zadig* (publié en 1747) et *Micromégas* (publié en 1739). Jouant sur les différences, ces textes invitent à réfléchir sur certaines valeurs humaines. Voltaire, dans *L'Ingénu* (publié en 1767), fait débarquer un Indien en France : celui-ci est scandalisé par les comportements religieux et politiques qu'il observe en province et à Paris.

III – LA LITTERATURE DES LUMIERES :

La littérature des Lumières connait un foisonnement d'écrits nouveaux mais les genres les plus pratiqués furent le roman épistolaire et le conte philosophique.

1 - Des écrits nouveaux :

Il s'agit d'abord des traités politiques. Montesquieu avec *L'Esprit des lois* (publié en 1748) puis Rousseau avec *Le Contrat social* sont les fondateurs du genre. Rousseau d'ailleurs illustre le genre dans un autre domaine, celui de la pédagogie, avec *Emile ou De l'Education* (1762). Ces écrits permettent à leurs auteurs, entre autres, de critiquer un certain nombre d'injustices, d'intolérances. Ce sont des ouvrages dans lesquels on expose ses idées sur l'organisation politique, sociale...

Les dictionnaires sont également un moyen très prisé parce qu'ils permettent de faire le point sur les connaissances acquises. Bayle écrit son *Dictionnaire historique et critique* (publié en 1695-1697), Voltaire son *Dictionnaire philosophique* (publié en 1764) dont l'article « *Guerre* » s'en prend à cette pratique « barbare ».

Mais l'entreprise essentielle, la plus novatrice, c'est l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Denis Diderot : il s'agit de rassembler, pour la première fois, tout le savoir humain en un seul ouvrage comme on peut le lire dans cet extrait de la préface de l'œuvre : « Le but d'une Encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont, que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain. » Mais au-delà des savoirs qu'elle compile, le travail qu'elle représente et les finalités qu'elle vise en font un symbole de l'œuvre des Lumières, une véritable arme politique.

2 - Le roman épistolaire :

Le roman par lettres a également été un moyen utilisé par les philosophes pour divulguer leurs idées. L'ouvrage le plus connu fut certainement *Lettres persanes* de Montesquieu, un roman dans lequel en « promenant » ses Persans dans la France de la fin de règne de Louis XIV, Montesquieu joue sur une perception étrangère, « orientale » des mœurs occidentales pour mieux les critiquer.

3 – L'apologue et le conte philosophique :

L'apologue est un type de récit dont la visée est philosophique et morale, comme la plupart des contes philosophiques qui ont fait leur apparition durant ce siècle.

Le conte philosophique a pour caractéristique principale d'avoir une morale, tout comme les apologues. *Candide* (publié en 1759), particulièrement, a été utilisé par son auteur, Voltaire, comme arme de critique envers la philosophie optimiste selon laquelle nous vivons dans le meilleur des mondes possibles. Dans cette œuvre, à travers différents contes, Voltaire invite le lecteur à prendre conscience de l'imperfection humaine et de l'omniprésence du mal sur la terre.

CONCLUSION:

Siècle de l'« invention de la liberté », le XVIIIème siècle a été par là même le moment où se forment une nouvelle idée et une nouvelle connaissance de l'homme et de la société. Vers la fin du siècle, c'est la révolution de 1789 qui marque l'aboutissement de l'entreprise des philosophes. Bien que la plupart d'entre eux ne l'aient pas souhaitée ni même prévue, ils lui ont fourni nombre d'idées essentielles : l'affirmation des Droits de l'homme et du citoyen et celle de la liberté des cultes, notamment, sont bien l'aboutissement de l'œuvre des Lumières.

LE PREROMANTISME

INTRODUCTION:

Le préromantisme est une tendance, vers la fin du XVIIIème siècle, qui vient, comme son nom l'indique, avant le courant romantique (le premier courant littéraire du XIXème siècle, étudié en classe de première). Il annonce, d'une certaine manière, ce courant plus large car certains éléments qui seront développés plus tard par les écrivains romantiques y étaient déjà présents.

Les écrivains et les œuvres préromantiques ont des traits particuliers, notamment l'exaltation du moi, qu'on retrouve plus franchement dans le romantisme, la sensibilité, le rapport de l'homme à la nature, ainsi que l'originalité de l'écriture et du style. C'est la raison pour laquelle des formes littéraires apparaissent ou sont revues à cette époque, comme l'autobiographie ou le roman épistolaire.

I. LE CONTEXTE D'EMERGENCE DU PREROMANTISME :

1. Une période de rupture :

Malgré le développement de la littérature philosophique qui l'a profondément marqué, le XVIIIème siècle, du moins vers sa fin, se trouve partagé entre l'influence du rationalisme philosophique et les tendances nouvelles qui poussent les écrivains vers la sensibilité et les passions qui s'épanouiront avec le romantisme au XIXe siècle. Tel est le sens de la célèbre formule de l'Allemand Johann Wolfgang Von Goethe (1749 - 1832) : « avec Voltaire, c'est un monde qui finit ; avec Rousseau, c'est un monde qui commence » car Voltaire, c'est la philosophie des Lumières, alors que Jean Jacques Rousseau symbolise l'expression de la sensibilité et des passions dans cette nouvelle littérature.

2. Une période de mélancolie, synonyme du mal d'un siècle :

L'écrivain préromantique juge borné et sans intérêt le monde dans lequel il vit, ce monde qui l'entoure, où rien ne l'intéresse, où rien n'est à la mesure de ses désirs. Il cherche alors l'isolement sinon la solitude, et s'enfonce dans une mélancolie plus souvent douce que violente, où rien ne vient interrompre le jeu de ses rêves. Son cœur se plaît à cet état incertain où, agité de vagues passions, douces chez un écrivain comme Jean Jacques Rousseau, ardentes chez un autre comme François René de Chateaubriand, il attend tout du sort et rien de sa volonté; il jouit alors d'une liberté totale dans l'expression de ce qu'il ressent.

3. Le retour à la nature :

C'est en cette fin du XVIIIème siècle que l'on goûte aux éléments de la nature tels que le clair de lune, le son au fond des forêts, les landes, les étangs et les ruines. La nature devient ainsi refuge des cœurs déçus et désespérés. Beaucoup de grandes âmes vont chercher dans la nature « des conseils pour vivre, des forces pour souffrir, des asiles pour oublier ». La littérature des préromantiques aura pour caractère essentiel de représenter directement cette nature mais mise en rapport avec les sentiments qu'on vient d'évoquer. En effet les écrivains préromantiques ont conscience que c'est dans la nature que la douceur de la mélancolie comme l'inquiétude de l'amour trouvent leur asile et leur climat. On redécouvre

la nature avec les yeux mais on la découvre surtout avec le cœur et on la dépeint avec application.

II. LES TENDANCES PREROMANTIQUES:

Les tendances romantiques telles que le goût de la confession personnelle, de la solitude, de l'esprit de révolte et, d'une façon plus générale, de la prédominance de la sensibilité sur la raison, dominent les productions littéraires dont les thèmes dominants demeurent ceux de l'amour et de l'exaltation des passions

Dans les œuvres préromantiques, cet amour prend de plus en plus volontiers pour cadre la campagne ou même parfois la grande nature sauvage. Un écrivain comme Bernardin de Saint-Pierre en transporte la peinture loin de la France (précisément dans l'Île de France, l'actuelle île Maurice) dans son roman *Paul et Virginie*, publié en 1789, et François René de Chateaubriand dans les savanes de l'Amérique (en effet, ayant parcouru les « déserts » américains, notamment la nature vierge des forêts, des lacs, des fleuves et des savanes, l'écrivain en rapportera des images et des impressions qui marqueront ses principales œuvres préromantiques : *Atala* (publié en 1801), *René* (publié en 1802), *Mémoires d'outre-tombe* (publié en 1848).

III. LES ECRIVAINS PREROMANTIQUES ET LEURS ŒUVRES :

En cette fin du XVIIIème siècle, les écrivains préromantiques ont donc privilégié le sentiment à la raison, et la passion à l'esprit.

1. Une inspiration venue d'ailleurs :

Ceux des préromantiques qui ont tenté de faire œuvre littéraire avec ces sentiments nouveaux ont dû chercher ailleurs qu'en France des modèles ; ils les trouveront en Angleterre et en Allemagne, où une littérature plus libre et plus proche de la sensibilité réelle avait pu se développer. On peut, entre autre, citer comme œuvres de référence pour les écrivains français le poème Plaintes ou Pensées nocturnes sur la vie, la mort et l'immortalité de l'Anglais Edward Young (publié entre 1742 et 1745), connu sous le titre de *Nuits*, qui inaugura le romantisme anglais, et le roman Les Souffrances du jeune Werther de l'Allemand Johann Wolfgang von Goethe (qui fut publié en 1774 puis en 1787) considéré comme l'une des majeures du mouvement Tempête **Passion** œuvres **«** et précurseur du romantisme allemand.

2. La production littéraire préromantique en France :

a - Jean Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre:

La production littéraire tourne surtout autour de romans dans lesquels les auteurs analysent souvent leurs sentiments dans des récits parfois à caractère autobiographique comme dans *La Nouvelle Héloïse* (publié en 1761), *Les Confessions* (publié entre 1765 et 1770) et *Les rêveries du promeneur solitaire* (publié entre 1776 et1778), trois romans Jean Jacques Rousseau, ou encore dans *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, des romans qui, en dehors de l'analyse de leur propre personne ou des personnages à laquelle se livrent parfois les romanciers, mettent au premier plan les principaux futurs thèmes romantiques : le sentiment de la nature surtout, la solitude, la tristesse...

La sensibilité d'un Jean Jacques Rousseau se traduit dans son roman *La Nouvelle Héloïse* sous la forme du sentiment de la nature, qu'un lien étroit unit d'ailleurs à la passion: la nature éveille en l'auteur des sentiments en accord avec ses spectacles et elle se met elle-même en harmonie avec ses émotions « *comme une tendre amie* ».

Quant à Bernardin de Saint-Pierre, il a voulu peindre la nature pour elle-même. Ce passage tiré de l'Avant-propos de son roman *Paul et Virginie* est comme l'illustration de ces propos : « J'ai taché d'y peindre un sol et des végétaux différents de ceux d'Europe... J'ai désiré réunir à la beauté de la nature, entre les tropiques, la beauté morale d'une petite société. Je me suis proposé aussi d'y mettre en évidence plusieurs vérités, entre autres celle-ci, que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu ».

Ces spectacles de la nature apaisent également le cœur de l'homme: « Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette paix intérieure que j'avais perdue depuis si longtemps » écrit Rousseau dans La Nouvelle Héloïse. Aussi est-elle pour l'écrivain le cadre des émotions humaines qu'elle contribue à souligner et à suggérer ; l'automne, le clair de lune, les bruits sourds et mystérieux, les ruines et les tombeaux sont désormais liés à l'évocation de la mélancolie. On peut aussi dire que les thèmes essentiels de l'amour romantique se trouvent déjà aussi bien dans La Nouvelle Héloïse que dans Paul et Virginie : la fatalité de la passion, la prédestination des amants, les tourments de la séparation, la recherche de l'oubli dans les voyages et les dangers, l'idée du suicide et surtout les émotions qui s'emparent de l'âme au retour dans les lieux témoins du bonheur du passé.

b – Les autres écrivains préromantiques :

Les autres écrivains qui ont principalement marqué la littérature préromantique en France sont François René de Chateaubriand et Germaine de Staël (plus connue sous le nom littéraire de Madame de Staël).

Chateaubriand fait partie des premiers écrivains qui ont eu à exprimer le « mal du siècle » dont on a parlé plus haut dans *René* ou dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, de véritables peintures de ce « mal de vivre ». Il y met l'accent sur l'exploration du « moi » et avec René il crée un mythe : le premier personnage romantique de la littérature française.

Quant à Madame de Staël, elle a trouvé que la littérature française d'après la Révolution ne laisse pas assez de place à l'expression des sentiments et des sensations. Pour elle, il faut se détourner du modèle gréco-latin (rappelez-vous le cours sur l'humanisme et le classicisme) pour s'inspirer des littératures du Nord. De plus pour elle, la littérature classique se fait l'écho d'idées de conception de l'homme périmées, disparues avec le monde antique. Elle va ainsi initier les Français aux littératures étrangères, notamment à la littérature allemande, avec son ouvrage **De l'Allemagne** (publié en 1813). Elle leur révèle en même temps des formes d'art jusque-là inconnues et les invite à changer de modèle en laissant de côté l'imitation démodée des œuvres anciennes (gréco-latine notamment).

CONCLUSION:

Le préromantisme a donc été un ensemble de tendances d'ordre surtout sentimental, qui commencent à s'exprimer dans des œuvres littéraires vers la fin du XVIIIème siècle. Les

productions littéraires qu'il a vues naitre ont plus été des confidences, des mémoires, des lettres que des romans et des poèmes.

Le préromantisme fut également le type d'une période de transition dans laquelle se forme peu à peu, dans le goût et les tendances morales et sentimentales du public, un idéal nouveau que quelques écrivains essaient de rendre dans leurs œuvres en se dégageant peu à peu de la tradition antérieure (la tradition classique)

Il a enfin permis de saisir les multiples reflets d'une sensibilité, qui, peu à peu répandue, fut celle qui annonce l'œuvre énorme du romantisme qui va suivre après l'avoir suscitée.

LES GENRES LITTERAIRES

LA POESIE

I/ Les particularités du texte poétique :

A la différence d'un romancier, d'un conteur, d'un nouvelliste, etc. qui s'exprime dans un langage habituel, le langage que nous utilisons tous les jours, également appelé prose, le poète, lui, s'exprime dans un langage inhabituel, hors du commun car il joue avec les mots à travers leurs connotations, c'est-à-dire leurs multiples sens secondaires. A cela, il faut ajouter le langage imagé et rythmé dont il use pour s'exprimer. Ainsi, le dictionnaire Le petit Robert définit ainsi la poésie : « Art du langage visant à exprimer ou à suggérer par le rythme, l'harmonie et l'image».

Par exemple, quand Léopold Sédar Senghor décrit la beauté d'une femme dans le poème « Femme noire » de son recueil **Chants d'ombre** (1945), il en parle en termes de « Fruit mûr à la chair ferme », de « Savane aux horizons purs », de « Tam-tam sculpté », etc. Il utilise ainsi les images du « fruit », de la « savane », du « tam-tam » pour désigner la femme à travers des comparaisons sous-entendues. La femme n'est ni un fruit, ni une savane encore moins un tam-tam. C'est simplement pour être plus expressif, plus original dans le langage que le poète use de ces rapprochements.

II/ L'écriture d'un poème :

Le poème est également caractérisé par certaines particularités dans son écriture et sa mise en page.

1. L'écriture en vers :

Le poème est écrit en vers. Le vers est une phrase ou un groupe de mots qui, dans l'écriture, ne va pas au bout de la ligne car, en général, il ne dépasse pas une certaine longueur. En effet, il est caractérisé par un nombre fixe de **syllabes**, entre une et douze le plus souvent. Mais certains vers peuvent dépasser ce nombre.

2. La longueur et l'appellation du vers :

Les vers d'un poème sont mesurés, c'est-à-dire qu'ils comportent un nombre déterminé de syllabes ; ils ont donc une certaine longueur et c'est pourquoi le vers est également appelé mètre. Ainsi, selon le nombre de syllabes qu'il comporte, on distingue :

- l'octosyllabe : c'est un vers constitué de huit syllabes ;
- le décasyllabe : c'est un vers qui contient dix syllabes ;
- l'alexandrin : c'est un vers constitué de douze syllabes.

Ces mètres sont pairs (c'est-à-dire qu'ils comportent un nombre pair de syllabes); mais dans certains poèmes, on peut également trouver des mètres impairs (c'est-à-dire qui comportent un nombre impair de syllabes).

3. Le décompte des syllabes dans un vers :

Pour déterminer le mètre d'un vers, il faut donc savoir compter correctement les syllabes. Mais il y a des éléments dont il faudra tenir compte au moment de décompter les syllabes.

a. Le cas du « e » muet :

Dans un vers, on compte toutes les syllabes sauf dans deux cas concernant le \ll e \gg muet (c'est le \ll e \gg qui ne se prononce pas à la fin des mots):

- à l'intérieur du vers, le « e » muet ne compte pas pour une syllabe s'il est suivi d'une voyelle.
- placé en fin de vers, le « e » muet ne compte pas également pour une voyelle.

EXEMPLE: (les syllabes qui ne sont pas comptées sont soulignées et mises en gras)

Ceux/ qui/ sont/ morts/ ne/ sont/ ja/mais par/tis : (10 syllabes)

Ils/sont/dans/l'Om/bre/qui/s'é/clai/<u>re</u> (8 syllabes)

Et/dans/l'om/bre/qui/s'é/pais/sit. (8 syllabes)

Les/ Morts/ ne/ sont/ pas/ sous/ la/ Ter/re : (8 syllabes)

Ils/sont/dans/l'Ar/bre/qui/fré/mit, (8 syllabes) [...]

Ils/sont/dans/la/Ca/se, *ils/sont/dans/la/Fou/le* (10 syllabes)

(Birago Diop, « Souffles », Leurres et lueurs, 1960)

Dans cet exemple, les « e » muets de « s'éclaire » (vers 2) et de « Terre » (vers 4) ne comptent car placés en fin de vers, de même que le « e » muet de « Case » à l'intérieur du dernier vers car suivi d'une voyelle.

b. la synérèse et la diérèse :

En décomptant les syllabes, on tient également compte des rencontres de voyelles suivantes : ia, io, ie, ua, uo, ue. La combinaison de ces voyelles est appelée diphtongue. Dans le langage normal, ces voyelles sont prononcées groupées et elles forment ainsi une syllabe : on parle alors de synérèse si tel est le cas dans un vers. Mais il arrive qu'elles soient prononcées séparées et elles forment alors deux syllabes différentes : un tel procédé est appelé diérèse dans un vers.

EXEMPLE:

Sous/les/noirs/a/ca/jous/, les/ li/a/nes/en/fleur/, (12 syllabes)

Dans/ l'air/ lourd/, im/mo/bi/le et/ sa/tu/ré/ de/ mou/ches, (12 syllabes)

[...]

Ber/cent/ le/ per/ro/quet/ splen/di/de et/ que/rel/leur, (12 syllabes)

L'a/rai/gnée/ au/ dos/ jau/ne et/ les/ sin/ges/ fa/rou/ches. (12 syllabes)

C'est/là/que/le/t<u>u/e</u>ur/de/bœufs/et/de/che/vaux, (12 syllabes)

Le/long/des/vieux/troncs/morts/à/l'é/cor/ce/mous/sue, (12 syllabes)

Si/nis/tre et/fa/ti/gué/, re/vient/à/pas/é/gaux. (12 syllabes)

(Leconte de Lisle, « Le rêve du jaguar », **Poèmes barbares**, 1862)

Dans cet exemple, la diérèse s'applique sur les diphtongues de « liane » (vers 1) et de « tueur » (vers 5), celui de la synérèse sur les diphtongues de « vieux » (vers 6) et de « revient » (dernier vers).

Remarque:

Il faudra se référer au mètre employé dans le poème pour pouvoir appliquer l'un ou l'autre procédé sur une diphtongue dans un vers.

4 - La rime :

Certains vers d'un poème se terminent souvent par des sonorités communes : on parle alors de rime. Mais la rime se définit également par sa disposition, sa qualité et son genre.

a - Le genre de la rime :

Une première distinction est à faire entre rimes féminines (celles qui se terminent par un « e » muet) et rimes masculines (celles qui ne comportent pas de « e » muet).

EXEMPLE:

Homme libre, toujours tu chériras la mer! (masc.)

La mer est ton miroir, tu contemples ton **âme** (fém.)

Dans le déroulement infini de sa lame (masc.)

Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer. (fém.)

(Charles Baudelaire, « L'homme et la mer », Les fleurs du mal, 1857)

b - La richesse de la rime :

Une rime se définit aussi par le nombre de sons qui le constituent. Il faut donc prêter une attention particulière à la phonétique (donc à leur son) des mots et non à leur graphie (c'est-à-dire leur écriture orthographique). Par exemple les mots « lent » et « ment » riment à partir d'une sonorité commune, le son [ã] (c'est l'écriture phonétique du son « en », également appelé phonème), alors qu'ils ne riment pas « élèvent » (troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe « élever ») dont la dernière syllabe « vent » se prononce [v] tout court. Si la rime porte sur un seul phonème, elle est dite pauvre : elle est suffisante si elle porte deux

Si la rime porte sur un seul phonème, elle est dite pauvre ; elle est suffisante si elle porte deux phonèmes ; enfin elle est riche si elle contient plus de deux phonèmes.

EXEMPLE:

Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets;

Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes;

O mer, nul ne connaît tes richesses intimes,

Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets!

(Charles Baudelaire, « L'homme et la mer », Les fleurs du mal)

Dans cet exemple, d'une part, les mots « discrets » (vers 1) et « secrets » (vers 4) riment par « crets ». Sur le plan phonétique, ce groupe de lettres est prononcé {kre] ; la rime comporte ainsi trois sons ou phonèmes communs : [k], [r], [e]. Elle est donc riche. D'autre part, les mots « abîmes » (vers 2) et « intimes » (vers 3) riment par « imes ». Sur le plan phonétique, ce groupe de lettres est prononcé {im] ; la rime comporte ainsi deux sons ou phonèmes communs : [i] et [m]. Elle est donc suffisante

c - La disposition de la rime :

Selon leur ordre de succession dans un poème, les rimes sont souvent désignées par des lettres de l'alphabet (a, b, c, d...). Ainsi si elles se succèdent dans l'ordre aabb, les rimes sont dites plates ou suivies. Dans la disposition abba, on parle de rimes embrassées. Enfin si elles se suivent dans l'ordre abab, les rimes sont dites croisées ou alternées.

- Exemple de rimes sont embrassées (elles sont disposées sous la forme abba) :

Le choc avait été très rude. Les tribuns (a)

Et les centurions, ralliant les cohortes, (b)

Humaient encor, dans l'air où vibraient leurs voix fortes, (b)

La chaleur du carnage et ses âcres parfums. (a)

(José Maria de Heredia, « Soir de bataille »)

- Exemple de rimes suivies ou plates (elles se présentent selon le schéma aa/bb/cc) :

Mais parfois, au milieu du divin sacrifice, (a)

Fatigué de mourir dans un trop long supplice, (a)

Il craint que ses enfants ne le laissent vivant; (b)

Alors il se soulève, ouvre son aile au vent. (b)

(Alfred de Musset, « La Nuit de Mai »)

- Exemple de rimes croisées (elles se présentent sous la forme **abab**) :

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis : (a)

Ils sont dans l'Ombre qui s'éclaire (b)

Et dans l'ombre qui s'épaissit. (a)

Les Morts ne sont pas sous la Terre (b)

(Birago Diop, « Souffles »)

5 - La strophe :

Les vers d'un poème apparaissent souvent groupés ; ces groupes sont appelés strophes. Selon le nombre de vers que comporte une strophe, on distingue :

- le distique : c'est une strophe composée de deux vers :
- le tercet : c'est une strophe qui contient trois vers ;
- le quatrain est une strophe de quatre vers.

All/Les formes poétiques fixes :

L'organisation des vers et des strophes dans les poèmes a donné naissance à des formes poétiques qu'on a appelées « formes fixes » et dont les principales sont les suivantes :

1 - La ballade :

C'est un type de poème qui comporte trois strophes et demie, et dont le dernier vers de chaque strophe (ainsi que celui de la demie strophe) constitue un refrain (le refrain est un vers qui est repris plusieurs fois). Il y a autant de vers dans la strophe que de syllabes dans le vers (8 ou 10 en général).

2 - Le sonnet :

C'est un poème composé de deux quatrains et de deux tercets.

3 - Le pantoum :

C'est un poème composé de quatre strophes de quatre vers chacune. Les vers 1 et 3 d'une strophe deviennent les vers 2 et 4 de la strophe suivante.

4 - Le rondeau :

C'est un poème composé de trois strophes composées de vers de huit syllabes (donc des octosyllabes), avec un refrain qui est repris dans chaque strophe.

IV/ Le poème libre :

Dans certains poèmes, les vers sont libres, c'est-à-dire qu'ils ne respectent pas les dispositions qu'on vient d'évoquer (ils peuvent ne pas rimer, comporter un nombre de syllabes qui varie, ne pas être disposés en strophes ? etc.)

V/ Le rythme d'un poème :

Un poème n'est pas lu ou récité n'importe comment ; en effet, il comporte des syllabes accentuées, des pauses et des ruptures de construction en fin de vers. On tient compte de ces éléments au moment de le lire ou de le réciter ; ce sont eux qui donnent un rythme au poème.

1 - Les accents et les pauses :

Quand on lit ou on récite un poème, on se rend compte que certaines syllabes sont plus accentuées que d'autres, c'est-à-dire qu'elles sont prononcées à plus haute voix; on remarque également qu'il y a des pauses (ou arrêts) qu'on marque et cela est dû à la ponctuation ou aux endroits qui sont prévus pour (car le poète peut ne pas ponctuer son texte) : ces accents et ces pauses font partie des éléments qui permettent de rythmer le texte.

2 - Les ruptures de construction :

La construction d'un groupe grammatical peut être interrompue à la fin d'un vers. Trois cas sont possibles dans cette rupture de construction.

a. L'enjambement:

Il peut arriver qu'une phrase (ou un groupe grammatical quelconque) commencée dans un vers se poursuive au vers suivant ; le vers déborde donc et continue sur celui qui le suit : ce procédé est appelé enjambement. C'est le cas dans ce quatrain :

Et de longs corbillards, sans tambours ni musique,

Défilent lentement dans mon âme ; l'Espoir

Vaincu, pleure, et l'angoisse atroce, despotique,

Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir.

Charles Baudelaire, « Spleen », Les fleurs du mal, 1857

Dans cette strophe, le verbe de chaque vers a son sujet dans le vers qui précède ; ainsi chaque vers continue et déborde sur l'autre. Il s'agit donc d'une succession d'enjambements.

b. Le rejet:

Ce débordement peut, dans certains cas, concerner un seul mot : on parle alors de rejet. C'est notamment le cas dans ces vers :

Ceux qui restent à ceux qui passent

<u>Disent</u>: - Infortunés! déjà vos fronts s'effacent.

Victor Hugo, « Quia pulvis es », **Les contemplations**, 1856

Dans cet exemple, le verbe « disent » qui devait figurer à la fin du premier vers se trouve « rejeté » au début du vers suivant.

c. Le contre-rejet :

Lorsque le début d'un vers a été annoncé à la fin du vers précédent (généralement par un mot), on parle alors de contre-rejet, comme c'est le cas dans ces deux vers :

Défilent lentement dans mon âme ; <u>l'Espoir</u> Vaincu, pleure, et l'angoisse atroce, despotique

Charles Baudelaire, « Spleen », Les fleurs du mal, 1957

Dans cet exemple, le mot « Espoir » est en contre-rejet car il est placé à la fin du premier vers et il annonce le groupe de mots placé au début du vers suivant.

LE THEATRE

Le théâtre est un art de la communication car il repose sur la parole et cette parole est toujours prononcée par un personnage et que, sauf dans le monologue (voir sa définition), elle est adressée à un autre personnage. Cet échange langagier a lieu dans des circonstances précises car la parole s'insère dans un temps, correspond à une situation, traduit une action et s'inscrit dans un cadre (le décor).

Pour étudier une pièce de théâtre, on s'intéresse au langage théâtral, à l'action, aux personnages et à leurs rôles (par le schéma actantiel), et au découpage de la pièce.

I/ Le langage du texte théâtral :

Dans le langage du texte théâtral, on distingue deux parties distinctes : les didascalies et les paroles que prononcent les acteurs.

1. La didascalie :

Une didascalie est une indication textuelle de l'auteur qui renseigne sur l'attitude des personnages, leur diction et leur intonation, leur position physique, leurs costumes, leurs gestes, etc. Dans la plupart des pièces de théâtre, les didascalies sont souvent écrites en italique et entre parenthèses.

2. Les paroles que prononcent les acteurs :

Selon le type de parole prononcé et celui à qui le personnage qui parle s'adresse, on distingue :

a. La réplique :

Le texte théâtral est constitué de dialogues au cours desquels s'échangent des répliques. Une réplique est constituée des propos que prononce chaque personnage.

b. La tirade :

Lorsqu'un personnage parle longuement devant un autre, on parle alors de tirade. La tirade est généralement destinée à informer, émouvoir ou convaincre celui à qui on s'adresse.

c. Le monologue :

Lorsqu'un personnage est (ou se croit) seul sur scène, il prononce un monologue. Celui-ci a pour fonction de révéler au spectateur les réflexions secrètes du personnage.

d. L'aparté :

Il arrive qu'au lieu du monologue, l'auteur utilise l'aparté. C'est lorsque le personnage se détache du groupe d'acteurs pour s'avancer près du public et lui livre sa pensée.

II/ L'action d'une pièce théâtrale:

L'action d'une pièce de théâtre repose sur l'intrigue, c'est-à-dire l'ensemble des péripéties ou évènements qui la font avancer ou retarder, également appelé nœud.

III/ Les personnages et leurs rôles :

Le rôle des personnages par rapport à l'action est bien défini et l'action théâtrale repose souvent sur le schéma actanciel de la quête d'un objet par un sujet : un personnage, le héros (le sujet), poussé par des motivations intérieures profondes ou des demandes extérieures (le destinateur ou l'émetteur), aidé par des adjuvants et freiné par des opposants (personnages ou événements), agit dans un but défini (la quête) pour atteindre un objectif (l'objet) pour un bénéficiaire (le destinataire) qui peut être lui-même ou un autre (ou un idéal : honneur, justice, amour...).

IV/ Le découpage d'une pièce de théâtre :

Une pièce de théâtre est le plus souvent découpée en actes. Chaque acte est lui-même divisé en scènes dont les limites sont marquées par l'entrée ou la sortie d'un personnage.

Certains actes ont parfois une fonction bien déterminée. Ainsi l'acte I est souvent appelé « exposition » car il donne les informations nécessaires pour que le lecteur/spectateur comprenne la situation, notamment des informations concernant les personnages (leurs relations et l'objet du conflit), les faits, le lieu et le temps de l'action. Les actes II, III et IV donnent lieu au nœud et aux péripéties, alors que le Ve acte est celui du dénouement de l'intrigue.

Certaines pièces de théâtre (modernes) sont divisées en actes mais sans scènes. D'autres sont divisées en tableaux (avec ou sans scènes). Enfin il y a des pièces dans lesquelles les dramaturges (en particulier des auteurs africains) découpent les pièces en moments, soirs, visions ou rétrospectives.

V/Les deux principaux genres théâtraux :

Les pièces de théâtre sont divisées en sous-genres dont les principaux sont la tragédie et la comédie.

1 - La tragédie :

C'est une pièce de théâtre destinée à provoquer la terreur, la pitié et parfois l'admiration. Elle se termine souvent par la mort d'un ou de plusieurs personnages, des personnages éminents empruntés à la légende, à la mythologie ou à l'histoire.

2 - La comédie :

Comme son nom l'indique, une pièce comique est destinée à faire rire en mettant sur scène des personnages, des situations, des comportements ridicules et pitoyables. Ses personnages sont de basse ou moyenne condition et ils appartiennent souvent au peuple. Son histoire se situe à

une époque contemporaine. Dans la pièce, le comique peut se manifester de différentes manières :

- le comique de mots : il exploite les ressources du langage pour susciter le rire ;
- le comique de gestes : ce sont des coups, des gifles, des bastonnades, des chutes, des mouvements mécaniques... qui, également, font rire.
- le comique de situation : c'est un quiproquo (erreur qui consiste à prendre une personne, une chose pour une autre), un personnage dissimulé, une rencontre inattendue et malencontreuse, etc. qui suscite le rire.
- le comique de caractère : c'est lorsque l'obsession, la manie d'un personnage est tournée en ridicule.

LE CONTE

I/ Définition du conte :

Le conte est défini comme un récit d'évènements fictifs qui se déroulent souvent dans un monde irréel où dominent le fantastique et le surnaturel, Il est généralement destiné à divertir ou à éduquer.

II/ Le monde du conte :

Le conte met en scène une société dans laquelle les hommes, les animaux et les êtres surnaturels évoluent ensemble suivant une logique interne, à l'exemple des textes « Les mauvaises compagnies » (un conte de Les contes d'Amadou Koumba de Birago Diop), « Le pagne noir » (un conte de Le pagne noir de Bernard Dadie), « Les Fées » (un conte d'Histoires ou contes du temps passé de Charles Perrault). C'est un monde fantastique dans lequel tout parle, tout agit, tout pense.

Mais l'histoire d'un conte peut aussi se passer dans un monde purement humain, où le fantastique et le merveilleux disparaissent (comme dans le texte « *Un jugement* » du recueil *Les contes d'Amadou Koumba*).

Le mélange entre ces deux mondes peut être constaté dans certains récits car dans les contes, la présence du merveilleux (objets magiques, animaux personnifiés, êtres surnaturels, métamorphoses) dans un monde réel est considérée comme normale.

III/Les personnages du conte :

Les personnages du conte sont de toutes sortes : ce sont des humains, des animaux, des minéraux, des végétaux, des personnages célestes, des personnages mythologiques...Le conte est un genre qui a la particularité d'arriver à ce mélange, à cette diversité où les barrières entre types d'acteurs disparaissent car tout peut parler, tout peut marcher, tout peut sentir, tout peut entendre...

Les personnages peuvent également des notions abstraites comme l'Amour, la Bonté, le Mal (comme dans le conte « Vérité et mensonge » de Les contes d'Amadou Koumba où les personnages sont la vérité et le mensonge).

IV/ Le temps et l'espace du conte :

Le conte débute souvent par une expression temporelle comme « Il était une fois... », « Jadis », « C'était il y a de cela longtemps, très longtemps... », « En ce temps-là... », etc., des formules qui plongent le lecteur dans un lointain passé non défini, un temps hors du quotidien. Mais dans le récit, on peut retrouver de nombreux indicateurs de temps tels que « un jour », « alors », « en ce moment-là »..., pour souligner la chronologie (succession) des évènements. En outre, le cadre de l'espace y est souvent indéterminé, imprécis : tantôt une concession, tantôt un village, tantôt une forêt... Les références spatio-temporelles sont donc rares ou inexistantes dans le conte.

V/ Les marques du récit dans un conte :

1. Récit, dialogue, temps verbaux :

Dans leur écriture, les contes comportent le plus souvent un récit au passé entrecoupé de dialogues rédigés au présent et au passé composé de l'indicatif.

2. Schéma narratif et schéma actantiel :

Comme genre relevant de la narration, le conte obéit à un schéma narratif et un schéma actantiel définis.

a. Le schéma narratif :

Le schéma narratif est souvent traditionnel : situation initiale - élément perturbateur - dynamique d'actions ou péripéties - élément de résolution - situation finale. Mais ce schéma peut varier suivant les textes.

b. Le schéma actantiel :

Avec le schéma actantiel, on saisit mieux les rôles des différents personnages car il permet de distinguer le sujet (en général, c'est le personnage principal de l'histoire, celui qui doit mener une mission, faire une quête...), l'objet (c'est ce que cherche à obtenir précisément le sujet), le destinateur (c'est celui ou ce qui pousse le sujet à agir), le destinataire (c'est celui, celle ou ceux en faveur de qui la quête doit être accomplie), les opposants (ils sont constitués de tous ceux qui entravent la progression du sujet dans l'accomplissement de sa quête), les adjuvants (ils sont constitués de tous ceux qui viennent aider le sujet à accomplir sa quête).

V/ Les fonctions du conte :

Le conte remplit de nombreuses fonctions dans la société : il peut servir à l'initiation, à l'éducation, à la distraction... En Afrique, il est plus particulièrement considéré comme le miroir de la société dont il critique les vices, les défauts, les déviations qui peuvent nuire à sa bonne marche.

LA NOUVELLE

I/ Définition de la nouvelle :

La nouvelle est définie comme un « un récit centré en général autour d'un seul événement » qui se concentre autour de l'épisode d'une vie, d'où sa brièveté (en général quelques dizaines de pages). Elle évoque une situation frappante, insolite, exceptionnelle et cherche à obtenir des effets d'intensité, mais dans des épisodes généralement tirés du réel.

II/ Organisation de la nouvelle.

Comme tout genre narratif, la nouvelle s'organise en récit, mais elle obéit à une exigence d'unité : unité de temps, unité de lieu et d'intrigue qui n'autorise le plus souvent qu'un personnage central (éventuellement entouré de quelques comparses, c'est-à-dire des personnages qui ne jouent pas un rôle important), qu'une seule voix. La concentration du temps présente des avantages, notamment celui de cristalliser l'histoire autour de ses points forts, d'éviter de s'attarder sur les détails et de réduire considérablement « les arrêts narratifs ».

III/ Un genre concentré autour d'un évènement :

La nouvelle est donc un genre qui se fonde sur la concision : peu de personnages, peu d'événements, peu de lieux. Tout doit être concentré et réduit. À l'opposé du roman, la nouvelle se concentre sur une action unique. Les nouvellistes ne cherchent pas à multiplier les intrigues ou les péripéties, au contraire. Souvent, l'action est réduite à un seul événement.

IV/ Caractéristiques de la nouvelles :

En résumé, la nouvelle tourne autour des caractéristiques suivantes :

- c'est une histoire brève ;
- elle tourne autour d'un personnage ; il y a peu de personnages secondaires ;
- le cadre du récit est rétréci ;
- le récit est concentré sur un seul évènement (généralement un fait divers);
- il dévoile une courte période de la vie du personnage ;
- la réaction morale de ce dernier face aux évènements.

LA PRODUCTION ECRITE

LA DISSERTATION/DISCUSSION

A/LA DISSERTATION:

Il faut d'abord préciser que la dissertation est un exercice d'argumentation ; le procédé demeure donc le même que celui qui consiste à produire un texte argumentatif, avec les mêmes notions et la même démarche : thème, thèse, arguments, exemples, contre-thèse, contre-arguments, contre-exemples, indices d'opinion, organisation logique...

La démarche d'une dissertation peut se résumer par le schéma suivant : une proposition est présentée à l'élève, sous la forme d'un jugement ; il est invité à en dégager tous les arguments et à en apprécier le bien-fondé.

I - Rappels sur le texte d'argumentation :

Un bon texte d'information ou d'argumentation apporte une réponse à une ou plusieurs questions posées en introduction. Il développe ensuite des idées éclairées par des exemples et aboutit à une conclusion en rapport avec le sujet traité. Un bon texte d'argumentation devrait donc présenter la structure suivante :

	De quoi va-t-on parler?
INRODUCTION	Quelle est la problématique ?
	Quelle est la thèse défendue?
DEVELOPPEMENT	Les différents arguments en faveur (et/ou en
	défaveur) de la thèse
CONCLUSION	Que faudrait-il retenir?

La particularité de la dissertation est que cette fois-ci un sujet leur est proposé et il leur faudra l'étudier en l'argumentant, selon un plan qui dépendra de la nature du sujet ou de la consigne qui sera donnée car la dissertation obéit à une démarche, à une méthodologie.

II - Présentation de l'exercice :

La dissertation est un exercice d'argumentation qui vise à traiter un sujet avec méthode. Elle doit être cohérente et bien construite. Le but de l'exercice n'est pas tant de faire preuve de connaissances sur un sujet donné que de prouver qu'on est capable de construire une argumentation claire, complète et équilibrée. Mais il faut au préalable bien lire le sujet afin d'en relever les différents composants et de mieux le comprendre.

La compréhension du sujet passe par deux étapes : une bonne lecture et une bonne analyse.

a – La lecture du sujet :

Pour bien lire un sujet, il faut :

- repérer le thème général sur lequel il porte ; bien déterminer le thème général évite les contresens et hors-sujet ;
- bien comprendre le problème qu'il soulève ou la réflexion qu'on est appelé à expliquer ;
- respecter la consigne qui accompagne le sujet, c'est à dire ce qu'on demande de faire.

b - L'analyse du sujet :

Pour analyser le sujet de dissertation, il faut le relire plusieurs fois. On doit identifier les motsclés, repérer les expressions importantes et s'assurer de leur sens. On pourra ensuite

problématiser le sujet, c'est-à-dire formuler le ou les problèmes qu'il pose. On peut ensuite noter ses idées sur un brouillon et trouver des exemples.

Il ne faut pas hésiter à relire le sujet régulièrement ; cela peut aider à mieux le saisir et à éviter ainsi le hors-sujet.

III – Les différentes parties de la dissertation :

Pour bien composer un texte de dissertation, il est important de bien le structurer autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. L'introduction et la conclusion sont les deux éléments les plus techniques et ils sont d'une grande importance pour la cohérence du texte.

1 - L'introduction :

Elle est essentielle pour accrocher le lecteur et lui présenter de manière rigoureuse le sujet, la problématique qu'il soulève et la structure générale du développement. C'est pourquoi toute bonne introduction devrait être construite à partir des éléments suivants :

a – Il faut amener le sujet :

Il s'agit d'introduire le sujet sans le nommer, à travers une phrase dans laquelle il n'y a ni arguments, ni thèse. L'objectif est juste de le présenter à travers une phrase de constatation générale ou une citation en rapport avec le sujet

b – Il faut poser le sujet :

Il s'agit de le porter à la connaissance du lecteur en le reprenant entièrement (s'il n'est pas long) ou en le reformulant (c'est-à-dire en reprendre les grandes idées à travers son propre vocabulaire).

c – Il faut élaborer un plan :

Le plan est la démarche qu'on va suivre dans le développement pour traiter le sujet. Mais il faut préciser qu'il n'y a pas de plan systématique, applicable à tous les sujets. Cette partie de l'introduction dépend de la consigne qui accompagne le sujet, c'est-à-dire ce qu'on de faire. Il peut donc exister autant de types de plan que de consignes données tellement ces dernières peuvent être différentes, comme le montrent ces exemples tirés de sujets proposés à l'examen du BFEM, des exemples à travers lesquels on apprend aussi à lire correctement les sujets en relevant les thèmes, les consignes et, éventuellement, les problématiques :

BFEM 1992, sujet 2:

Comme pour la plupart des pays du tiers monde, le Sénégal connaît le problème des « enfants de la rue ».

Après avoir dit qui sont ces enfants en difficulté, vous essayerez de donner les raisons de leurs souffrances avant de proposer des solutions à leur situation.

1. Thème de ce sujet :

Les enfants des rues.

2. Problématique :

Qui sont ces enfants de la rue ? Comment ont-ils été mis dans cette situation ? Quelles solutions préconiser pour améliorer leur condition ?

3. Consigne:

Il s'agit d'abord de dire qui sont ces enfants de la rue, ensuite de donner les raisons pour lesquelles ils sont dans cette situation avant de terminer par proposer des remèdes pour mettre fin à leur situation.

4. **Plan:**

- a Parler des enfants de la rue en général: qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Quelles sont les conditions dans lesquelles ils sont ? Etc.
- b Dire les raisons pour lesquelles ces enfants sont dans cette situation.
- c Proposer des solutions pour mettre fin à cela.

BFEM 1997, sujet 2:

Dans <u>Une si longue lettre</u>, Mariama Bâ, par le biais de son personnage Ramatoulaye, déplore le peu de liberté accordée à la femme ainsi que le rôle secondaire qui lui est assigné. Partagez-vous son avis ? Quelles voies préconisez-vous pour l'amélioration de la condition de la femme ?

1. Thème de ce sujet :

La condition de la femme

2. Problématique :

La liberté de la femme est-elle restreinte ? Ne lui a-t-on assigné qu'un rôle secondaire ? Quelles voies pourrait-on préconiser pour améliorer sa condition ?

3. Consigne:

Il s'agit de dire si l'avis de Mariama Ba selon lequel la femme n'a que peu de liberté et qu'elle ne joue qu'un rôle secondaire est partagé avant de proposer des voies pour l'amélioration de la condition féminine.

4. **Plan**:

- a. Soutenir ou réfuter l'idée défendue dans les propos du personnage de Mariama Ba.
- b. Les solutions qu'on pourrait préconiser pour l'amélioration de la condition de la femme.

BFEM 2000, sujet 2:

Beaucoup de jeunes enfants, dans le monde, doivent gagner leur vie en travaillant. Que pensez-vous de cette situation. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

1. Thème de ce sujet :

Le travail des jeunes enfants.

2. Problématique :

Que faut-il penser de cette situation des jeunes enfants ? Quelles solutions pourrait-on préconiser pour y remédier ?

3. Consigne :

Il s'agit, dans un 1^{er} temps, de dire ce que l'on pense de la situation des enfants qui sont obligés de travailler pour gagner leur vie, puis, dans un second temps, de préconiser des solutions pour remédier à cette situation.

4. **Plan:**

- a On dit ce qu'on pense de la situation des jeunes enfants qui travaillent pour gagner leur vie.
- c On préconise des solutions pour mettre fin à cela.

BFEM 2003, sujet 1:

A la lecture du roman <u>Vol de nuit</u> on découvre des hommes qui semblent renoncer à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices. Partagez-vous un tel point de vue ? Justifiez votre réponse à l'aide d'arguments et d'exemples précis.

1. Thème de ce sujet :

L'action et le sacrifice dans le travail.

2. Problématique :

Peut-on accepter le fait de renoncer à sa vie familiale pour une vie d'action et de sacrifices ?

3. Consigne:

Dire si l'avis selon lequel des hommes renoncent à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices est partagé et justifier sa réponse à l'aide d'arguments et d'exemples précis.

4. **Plan:**

- a Parler de l'esprit de sacrifice des personnages dont il est question dans l'œuvre.
- b Dire si oui ou non ces hommes ont raison d'opter pour ce choix tout en argumentant son point de vue.

BFEM 2012, sujet 2:

La littérature présente souvent des personnages qui incarnent soit des qualités soit des défauts.

En vous appuyant sur les œuvres inscrites au programme, vous ferez le portrait de deux personnages dont l'un représente le bien et l'autre le mal

1. Thème de ce sujet :

Les personnages littéraires

2. Problématique :

En quoi, à travers le portrait d'un personnage d'une œuvre littéraire, on peut symboliser le bien ou le mal ?

3. Consigne:

Il faut s'inspirer des œuvres au programme et faire le portrait de deux personnages dont l'un représente le bien et l'autre le mal.

4. **Plan** :

- 1. Portrait du personnage littéraire qui symbolise le bien.
- 2. Portrait du personnage littéraire qui symbolise le bien.

BFEM 2013, sujet 1:

Les accidents de la route sont, de nos jours, de plus en plus fréquents.

Après en avoir donné les raisons, vous proposerez des remèdes propres à éradiquer ce mal.

1. Thème de ce sujet :

Les accidents de la route.

2. Problématique:

Quelles peuvent bien être les causes des accidents de la route ? Quels remèdes pourrait-on proposer pour éradiquer ce mal ?

3. Consigne:

Dire quelles sont les causes de ce fléau, ensuite proposer des remèdes propres à l'éradiquer.

4. Plan:

- 1. Les causes des accidents de la route.
- 2. Les remèdes pour y mettre fin.

Remarques:

- Un devoir dont le développement ne suit pas un ordre logique des idées est le plus souvent incompréhensible. Si un plan est indispensable, il ne doit pas être conçu comme une simple recette. En outre il est risqué de vouloir plaquer un plan tout fait sur un sujet avant l'analyse préalable de la problématique et la recherche des idées. Il n'est possible de déterminer les thèmes à développer (c'est-à-dire le plan) qu'après avoir mené le travail de réflexion nécessaire sur le sujet.
- Une autre remarque concerne la cohérence de l'introduction : en effet elle doit être construite autour d'un paragraphe, logique et cohérent. Pour cela, les différentes étapes qui la composent doivent être reliées par des transitions logiques et appropriées.

Exemple d'introduction : sujet 2 du BFEM 2006

« Beaucoup de jeunes choisissent aujourd'hui le chemin de l'émigration. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? Leur donnez-vous raison ? »

1. <u>Démembrement de l'introduction</u> :

- Sujet amené:

Les difficultés socioéconomiques sont d'une telle ampleur dans nos pays que beaucoup de jeunes se désespèrent de trouver chez eux du travail ou de quoi entrevoir l'avenir avec optimisme.

- Sujet posé, cité:

C'est la raison pour laquelle ils préfèrent prendre le chemin de l'émigration à la recherche d'un bonheur et d'un bien-être dont ils rêvent.

- Problématique :

Ce phénomène, compte tenu de la tournure qu'il a prise aujourd'hui, suscite beaucoup d'interrogations sur les raisons qui motivent les jeunes à courir des risques pour emprunter cette voie de réussite dont on se pose aussi des questions sur le bienfondé.

- Plan:

Il serait donc opportun de voir les raisons qui poussent les jeunes vers ce phénomène. Il s'agira ensuite de voir s'ils ont raison ou non d'opter pour ce choix.

2. <u>Introduction rédigée</u>:

Les difficultés socioéconomiques sont d'une telle ampleur dans nos pays que beaucoup de jeunes se désespèrent de trouver chez eux du travail ou de quoi entrevoir l'avenir avec optimisme. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent prendre le chemin de l'émigration à la recherche d'un bonheur et d'un bien-être dont ils rêvent. Ce phénomène, compte tenu de la tournure qu'il a prise aujourd'hui, suscite beaucoup d'interrogations sur les raisons qui motivent les jeunes à courir des risques pour emprunter cette voie de réussite dont on se pose aussi des questions sur le bienfondé. Il serait donc opportun de voir les raisons qui poussent les jeunes vers ce phénomène. Il s'agira ensuite de voir s'ils ont raison ou non d'opter pour ce choix.

2 - Le développement :

Il doit être constitué de paragraphes argumentatifs, au moins trois dans chaque partie du développement. Un paragraphe argumentatif est composé :

- de l'idée directrice : elle est celle pour laquelle le paragraphe, qui n'en comporte qu'une, est construit. Le changement d'idée directrice oblige au changement de paragraphe, avec passage à la ligne et commencement en retrait du paragraphe suivant.
- des arguments : ils développent l'idée directrice pour la faire comprendre et la justifier ; sans eux, les idées directrices restent des affirmations gratuites.
- des exemples : parfois ils servent aussi d'arguments mais leur rôle est le plus souvent d'illustrer une idée.

Chaque partie du développement doit débuter par une phrase introductive qui présente la thèse qu'on va développer; on l'appelle aussi introduction partielle. Si le développement comporte deux parties, la 1ère doit se terminer par une petite phrase de conclusion partielle suivie d'une transition pour aller vers la partie qui suit; la démarche sera la même s'il y a trois parties dans le développement (les deux premières se termineront par des conclusions partielles suivies de transitions).

On aura donc la silhouette suivante pour une partie du développement :

- Phrase introductive ou introduction partielle
- Paragraphe 1:
 - Première idée directrice
 - Argument 1
 - Exemple 1
- Paragraphe 2:
 - Deuxième idée directrice
 - Argument 2
 - Exemple 2
- Paragraphe 3:
 - Troisième idée directrice
 - Argument 3
 - Exemple 3
- Conclusion partielle suivie de transition

Remarque:

- Il faut relier les différents paragraphes par des mots ou expressions de transition appropriés pour que le développement soit cohérent.
- On peut à chaque fois sauter une ligne entre les différentes parties du développement.

Exemple de développement : sujet 1 du BFEM 2013

- 1. Développement démembré :
 - <u>1^{ère} partie du développement</u> :
- a Introduction partielle (ou phrase introductive) :

Plusieurs facteurs expliquent la récurrence des accidents de la route..

- **b** Paragraphes argumentatifs :
- 1^{er} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : D'abord → Idée : on peut parler du comportement des usagers qui constitue une cause majeure des accidents. → Argument : En effet (connecteur), ces derniers ne respectent souvent pas les règles de bonne conduite les plus élémentaires sur la route. → Exemple : Par exemple (connecteur), au Sénégal, le facteur humain est retenu comme étant la principale cause des accidents de la route : 85% des 3177 accidents corporels enregistrés en 2007.

- 2^{ème} paragraphe:

→ Connecteur pour introduire l'idée : *Une autre raison* → Idée : est à rechercher dans le vieillissement du parc automobile. → Argument : *En effet* (connecteur) Il est constitué principalement de véhicules d'occasion vétustes ayant une moyenne d'âge de plus de 15 ans et causant aussi des accidents. → Exemple : *En guise d'illustration* (connecteur), on peut se référer aux statistiques qui ont montré que le pourcentage des accidents mettant en cause l'état technique du véhicule est de 2%.

- 3^{ème} paragraphe:

→ Connecteur pour introduire l'idée : En plus de cela, → Idée : on peut citer les infrastructures dont la plupart sont vétustes ou en très mauvais état. → Argument : En effet (connecteur), beaucoup de routes sont jonchées de nids de poules si elles ne sont pas complètement dégradées, rendant ainsi la circulation très dangereuse pour les voitures. D'ailleurs dans un passé récent, les projets routiers n'étaient pas exécutés selon une approche intégrée de la sécurité routière. → Exemple : Ces infrastructures routières sont, par exemple (connecteur), responsables de 5% des accidents de la circulation.

- 4^{ème} paragraphe :

- →Connecteur pour introduire l'idée : *Enfin* → <u>Idée</u> : on ne peut pas passer sous silence d'autres facteurs, occasionnels ceux-là. → <u>Argument</u> : *En effet* (connecteur) certaines circonstances indéterminées (cas de force majeure, conditions climatiques, évènements religieux majeurs...) sont aussi souvent à l'origine d'accidents qui font beaucoup de victimes. *Par exemple* (connecteur), lors de certains évènements religieux qui font déplacer des milliers de personnes au Sénégal, les chauffeurs ne prennent pas assez de temps pour se reposer et roulent à des vitesses hors norme à la recherche effrénée de clients. Ils sont à l'origine d'accidents souvent très dramatiques. → <u>Exemple</u> : *Pour illustrer cette idée* (connecteur), on peut encore se référer aux statistiques disponibles qui situent la part de responsabilité de ces facteurs circonstanciels à 8%.
- **c** <u>Conclusion partielle</u>: Les causes sont *donc* (<u>connecteur</u>) multiples en ce qui concerne les accidents de la route.
- **d** <u>Transition</u>: *Toutefois* (<u>connecteur</u>), il est possible de mettre fin à cette situation ou tout au moins de réduire le nombre.

• 2^{ème} partie du développement :

a - Introduction partielle (ou phrase introductive) :

En effet (<u>connecteur</u>), des mesures idoines applicables à tous les usagers peuvent permettre de lutter contre ce fléau.

b – Paragraphes argumentatifs :

- 1^{er} paragraphe:

 \rightarrow Connecteur pour introduire l'idée : *Dans un premier temps*, \rightarrow Idée : il faut mener des campagnes permanentes de sensibilisation sur la sécurité routière. \rightarrow Argument : *En effet*

(<u>connecteur</u>), elles peuvent aider les usagers à toujours avoir à l'esprit les règles de conduite à respecter pour éviter les accidents. → <u>Exemple</u> : *C'est dans ce sens que* (<u>connecteur</u>) le Sénégal a lancé le plan national pour la décennie d'actions en faveur de la sécurité routière, un projet pour stabiliser puis réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route.

- 2^{ème} paragraphe:

→ Connecteur pour introduire l'idée : Au-delà de la sensibilisation, → Idée : les pouvoirs publics doivent aussi renforcer les dispositions réglementaires visant à sanctionner les transgressions des règles du Code de la route pour lutter efficacement contre ces accidents. → Argument : En effet (connecteur), des mesures de répression sévère pour tout contrevenant qui ne respecte pas une seule de ces règles pourraient peut-être amener les chauffeurs et autres à se conduire de façon responsable. → Exemple : Par exemple (connecteur) de fortes amendes, le retrait du permis de conduire, l'interdiction de conduire certains types de véhicule voire l'emprisonnement sont autant de moyens répressifs qui peuvent aller dans ce sens.

- 3^{ème} paragraphe :

<u>Onnecteur pour introduire l'idée</u>: *Par ailleurs*, →<u>Idée</u>: le défaut de formation des chauffeurs de transport public doit aussi être pallié. →<u>Argument</u>: *En effet* (connecteur), avoir des chauffeurs responsables qui exercent dans le secteur du transport public nécessite un programme adapté, sanctionné par une attestation qui devient obligatoire pour l'exercice de la profession. →<u>Exemple</u>: *Par exemple* (connecteur) on peut s'inspirer du cas de la Belgique où, depuis septembre 2009, les chauffeurs professionnels de poids lourds (permis c) doivent suivre une formation et réussir un examen sur toute une série de matières qui les concerne dans leur vie professionnelle; sans quoi, à partir du 10 septembre 2016, ils ne pourront plus conduire de poids lourds.

- 4^{ème} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : *En ce qui concerne* le parc automobile, → Idée : le programme de renouvellement des véhicules de transport en commun et de taxis urbains doit être poursuivi, programme qui doit aussi être élargi aux véhicules de transport interurbain et de transport de marchandises. → Argument : *En effet* (connecteur), le bon état des véhicules peuvent aussi être un facteur déterminant pour réduire les accidents. → Exemple : *On peut citer comme exemple* (connecteur) la venue des bus TATA à Dakar qui a considérablement permis de réguler le secteur du transport et de réduire les accidents dus au très mauvais état des cars rapides qui datent d'au moins un quart de siècle.

c - Conclusion partielle:

Il est donc fort possible de diminuer de façon considérable les accidents de la route si des mesures adéquates sont prises.

N.B : Il n'y a pas de transition parce qu'il n'y a pas de troisième partie du développement.

2 – <u>Développement rédigé</u>:

Plusieurs facteurs expliquent la récurrence des accidents de la route.

D'abord on peut parler du comportement des usagers qui constitue une cause majeure des accidents. En effet, ces derniers ne respectent souvent pas les règles de bonne conduite les plus élémentaires sur la route. Par exemple, au Sénégal, le facteur humain est retenu comme

étant la principale cause des accidents de la route : 85% des 3 177 accidents corporels enregistrés en 2007.

Une autre raison est à rechercher dans le vieillissement du parc automobile. En effet Il est constitué principalement de véhicules d'occasion vétustes ayant une moyenne d'âge de plus de 15 ans et causant aussi des accidents. En guise d'illustration, on peut se référer aux statistiques qui ont montré que le pourcentage des accidents mettant en cause l'état technique du véhicule est de 2%.

En plus de cela, on peut citer les infrastructures dont la plupart sont vétustes ou en très mauvais état. En effet, beaucoup de routes sont jonchées de nids de poules si elles ne sont pas complètement dégradées, rendant ainsi la circulation très dangereuse pour les voitures. D'ailleurs dans un passé récent, les projets routiers n'étaient pas exécutés selon une approche intégrée de la sécurité routière. Ces infrastructures routières sont, par exemple, responsables de 5% des accidents de la circulation.

Enfin on ne peut pas passer sous silence d'autres facteurs, occasionnels ceux-là. En effet certaines circonstances indéterminées (cas de force majeure, conditions climatiques, évènements religieux majeurs...) sont aussi souvent à l'origine d'accidents qui font beaucoup de victimes. Par exemple, lors de certains évènements religieux qui font déplacer des milliers de personnes au Sénégal, les chauffeurs ne prennent pas assez de temps pour se reposer et roulent à des vitesses hors norme à la recherche effrénée de clients. Ils sont à l'origine d'accidents souvent très dramatiques. En guise d'illustration, on peut se référer aux statistiques disponibles qui situent la part de responsabilité de ces facteurs circonstanciels à 8%.

Les causes sont donc multiples en ce qui concerne les accidents de la route. Toutefois, il est possible de mettre fin à cette situation ou tout au moins de réduire le nombre.

En effet, des mesures idoines applicables à tous les usagers peuvent permettre de lutter contre ce fléau.

Dans un premier temps, il faut mener des campagnes permanentes de sensibilisation sur la sécurité routière. En effet, elles peuvent aider les usagers à toujours voir à l'esprit les règles de conduite à respecter pour éviter les accidents. C'est dans ce sens que le Sénégal a lancé le plan national pour la décennie d'actions en faveur de la sécurité routière, un projet pour stabiliser puis réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route.

Au-delà de la sensibilisation, les pouvoirs publics doivent aussi renforcer les dispositions réglementaires visant à sanctionner les transgressions des règles du Code de la route pour lutter efficacement contre les accidents de la route. En effet, des mesures de répression sévère pour tout contrevenant qui ne respecte pas une seule de ces règles pourraient peut-être amener les chauffeurs et autres à se conduire de façon responsable. Par exemple, de fortes amendes, le retrait du permis de conduire, l'interdiction de conduire certains types de véhicule voire l'emprisonnement sont autant de moyens répressifs qui peuvent aller dans ce sens.

Par ailleurs, le défaut de formation des chauffeurs de transport public doit aussi être pallié. En effet, avoir des chauffeurs responsables qui exercent dans le secteur du transport public nécessite un programme adapté, sanctionné par une attestation qui devient obligatoire pour l'exercice de la profession. Par exemple on peut s'inspirer du cas de la Belgique où, depuis septembre 2009, les chauffeurs professionnels de poids lourds (permis c) doivent suivre

une formation et réussir un examen sur toute une série de matières qui les concerne dans leur vie professionnelle ; sans quoi, à partir du 10 septembre 2016, ils ne pourront plus conduire de poids lourds.

En ce qui concerne le parc automobile, le programme de renouvellement des véhicules de transport en commun et de taxis urbains doit être poursuivi, programme qui doit aussi être élargi aux véhicules de transport interurbain et de transport de marchandises. En effet, le bon état des véhicules peuvent aussi être un facteur déterminant pour réduire les accidents. Aujourd'hui la venue des bus TATA à Dakar a considérablement permis de réguler le secteur du transport et de réduire les accidents dus au très mauvais état des cars rapides qui datent d'au moins un quart de siècle.

Il est donc fort possible de diminuer de façon considérable les accidents de la route si des mesures adéquates sont prises.

3 - La conclusion:

La conclusion est composée de deux grandes étapes :

a – Le bilan :

C'est d'abord un rappel des thèses majeures étudiées dans les parties du développement avant d'être une réponse synthétique et personnelle des questions posées dans l'introduction. Cette réponse doit être ferme, même si elle est nuancée. Toutefois il ne faut ni y reprendre le développement, ni y introduire de nouveaux exemples ou de nouvelles idées.

b – L'élargissement :

Il consiste en une nouvelle orientation de la pensée, une perspective qui donne naissance à une nouvelle piste de réflexion. Cette étape de la conclusion n'est possible que si le bilan effectué permet l'ouverture vers une autre question qui prolongera la réflexion au-delà du sujet. Toutefois il est préférable de renoncer à cet élargissement si ne se pressentent que des pistes artificielles sans grand rapport avec le sujet.

Remarque:

- La conclusion est un passage très important parce qu'elle permet de quitter progressivement le devoir, parce qu'elle est le dernier élément que le correcteur aura encore à l'esprit au moment d'évaluer le travail. Ainsi une bonne conclusion peut racheter en partie un devoir médiocre, d'où la nécessité de ne pas bâcler à la dernière minute cette partie du devoir qui exige autant de préparation et de réflexion que l'introduction.
- Moment clé du devoir, la conclusion (tout comme l'introduction) doit être particulièrement soignée et bien écrite. Il faut donc, à la différence du développement, bien la travailler au brouillon. Elle doit être bâtie autour d'un paragraphe dont les différentes étapes sont reliées par des transitions appropriées.

Exemple de conclusion à partir du sujet sur les accidents de la route :

1. Bilan – rappel de ce dont on débattait :

En guise de conclusion, nous pouvons donc dire que plusieurs facteurs sont à l'origine des accidents de la route. Cela passe du mauvais comportement des chauffeurs du transport public au mauvais état des infrastructures et des véhicules. Mais il est possible de réduire considérablement leur nombre si les autorités prennent les mesures qu'il faut en

sanctionnant sévèrement les contrevenants, en réfectionnant les infrastructures défectueuses et en rénovant le parc automobile.

2. Pensée nouvelle qui appuie l'argumentation :

Toutefois ces mesures seraient efficaces si elles ne sont pas accompagnées d'un changement de mentalité de tous les usagers de la route ?

B/LA DISCUSSION:

Sa démarche est pratiquement la même qu'en dissertation (on la considère d'ailleurs comme une mini dissertation car cette dernière dure quatre heures, alors que la discussion tourne autour de deux heures du fait qu'elle suit l'épreuve de résumé) et certains textes officiels définissent ainsi l'épreuve :

« A propos du texte qu'il étudie, le candidat est invité à présenter une réflexion critique [une discussion]. L'énoncé du sujet formule, à partir du texte, une question [une problématique]. Cette question pose un problème dont le texte éclaire ou moins un aspect et pour l'examen duquel il offre des éléments. On demande au candidat d'exprimer, en se référant ù son expérience personnelle et à ses lectures, un avis argumenté. Le candidat n'est aucunement jugé sur l'opinion qu'il soutient ni sur les convictions dont il peut s'inspirer. L'exercice permet d'apprécier - outre la correction de l'expression - la validité du raisonnement et l'aptitude à discuter, c'est-à-dire à comprendre et à confronter des points de vue différents. »

Ainsi à la différence du sujet de dissertation qui peut provenir de n'importe quel domaine littéraire, le sujet de discussion est une réflexion tirée du texte à résumer. Mais comme le sujet de dissertation, il est accompagné d'une consigne qui définit clairement les axes d'étude dans le développement.

LE RESUME DE TEXTE

I. Le type de texte et son exploitation :

Il faut d'abord préciser aux élèves que c'est souvent un texte d'information ou d'argumentation qui leur est proposé à l'exercice de résumé. Il est donc bon qu'ils sachent comment aborder ces types de texte.

1 - Comprendre le sens des mots :

Les textes d'information ou d'argumentation présentent souvent un nombre de mots dont on ignore le sens. Il ne faut pas tout de suite chercher dans le dictionnaire le sens des mots inconnus, mais on peut les souligner. Il faut d'abord lire attentivement le texte en entier. Peutêtre le sens d'un mot inconnu deviendra-t-il clair par la suite. Après la première lecture, on contrôle leur sens dans un dictionnaire. Il faut, dans ce cas, faire attention car un mot inconnu peut avoir plusieurs sens. Il faut donc savoir trouver le sens correct que le mot a dans le texte.

Remarque:

Si par hasard on ne comprend pas un mot du titre (ou un mot clé du texte), il vaut parfois mieux en chercher le sens tout de suite, sinon on risque de ne pas comprendre de quoi le texte parle.

2. Trouver les idées du texte :

Il ne suffit pourtant pas de rester au niveau de l'articulation du texte. Il faut maintenant réussir à voir les idées qui sont articulées.

Le dégagement de la structure du texte grâce aux différents paragraphes et/ou les mots de liaison aura aidé à entrevoir le cheminement de l'argumentation de l'auteur, c'est-à-dire les différentes parties du texte.

Pendant une nouvelle lecture, il faut essayer pour chaque partie qu'on aura ainsi dégagée de retenir l'idée principale ou les idées principales. Cette phase de l'analyse est la plus difficile, car il faut être capable de savoir dégager l'essentiel de l'accessoire, de dépouiller l'important du répétitif ou du décoratif.

En effet, généralement un bon auteur qui essaie de convaincre son public tente d'illustrer un argument capital (une idée maîtresse) par un ou plusieurs exemples concrets. L'idée essentielle qu'on doit dégager et retenir ne se trouvera généralement donc pas dans ces exemples. Ces derniers font partie du décoratif. Mais il faut noter qu'il y a également des textes où l'idée essentielle est véhiculée directement par l'exemple lui-même.

Il n'y a donc pas de formule idéale pour savoir dégager l'idée maîtresse d'un texte et surtout d'un passage du texte. On la voit ou on ne la voit pas. Cette aptitude dépend grandement de ses propres facultés.

Il faut également se demander pour chaque phrase (ou parfois membre de phrase) si elle apporte une idée nouvelle ou non par rapport à la précédente. Il faut également toujours avoir en tête comment ces idées s'enchaînent (énumération, opposition, explication, conséquence ...). Théoriquement on devra déjà avoir repéré cela à la structure d'un texte.

II. Qu'est-ce qu'un résumé de texte?

Le résumé exprime de façon condensée, les idées d'un texte et leurs relations. Ni plan, ni schéma, il doit être rédigé dans un texte organisé et cohérent et pouvoir être lu sans rupture, immédiatement compréhensible par le destinataire.

La caractéristique première du résumé est sa forme brève. Sans détails superflus, il se doit de reprendre les informations importantes, les grands traits ou les différents stades du raisonnement du texte initial. Le résumé demande un important travail de reformulation. Il suppose deux apprentissages : d'une part, la lecture correcte du texte à contracter; d'autre part, la production d'un texte contracté cohérent et organisé. Il s'agit par conséquent d'un exercice très exigeant.

Les buts du résumé sont :

- d'apprendre à discerner l'essentiel de l'accessoire (par exemple, une idée d'un exemple)
- de rendre exactement le sens d'un texte
- de pénétrer la pensée d'autrui et la rendre en ses propres termes

III. Quels sont les principes généraux de l'exercice ?

1. Il faut respecter les limites établies.

La longueur du résumé est fixée très nettement (résumer au tiers avec une tolérance de \pm 10 %. On appelle mot tout ensemble de lettres qui se suivent, même si la syllabe finale est élidée, même s'il est relié à un autre mot par un trait d'union (l'ami = 2 mots, c'est-à-dire = 4 mots; anticonstitutionnellement = 1 mot).

Par exemple, s'il faut résumer le texte en 110 mots, avec une marge de plus ou moins 10%, on multiplie 110 par et on divise le résultat par 100, on aura 11. Le résumé sera donc compris entre 110 mots + 11 = **121** (au maximum) et 110 mots - 11 = **99** (au minimum). Ces consignées chiffrées doivent obligatoirement être respectées.

A la fin du résumé, on doit obligatoirement préciser le nombre de mots que comporte le résumé entre parenthèses.

2. Le résumé n'est pas un plan, ni une prise de notes simplement remises en ordre; il doit être rédigé.

On s'interdira par conséquent non seulement le style télégraphique et les notations schématiques, mais également l'emploi de parenthèses, des "etc." et des points de suspension; on construira correctement toutes les phrases. On marquera clairement les articulations logiques du texte en utilisant des mots ou expressions de liaison (de même, ensuite, mais, pourtant, ...).

Le résumé doit donc être

- clair
- cohérent
- logique
- bien enchaîné

3. Le résumé doit retenir l'essentiel et être immédiatement compréhensible.

On doit savoir dégager l'essentiel de l'accessoire, les idées essentielles des exemples et des éléments non indispensables et rendre le corps essentiel d'un texte de sorte qu'il soit immédiatement compréhensible, sans qu'on soit obligé de recourir au texte d'origine pour comprendre le résumé. En effet, pour appuyer ou illustrer une idée, un auteur peut parfois recourir à des exemples concrets, citer des chiffres ou raconter des anecdotes. Ces éléments peuvent être laissés de côté dans le résumé, puisqu'ils n'apportent rien de nouveau.

Lorsque dans un texte on arrive à reconnaître les exemples, il est plus facile de dégager l'essentiel; dans un texte argumenté, l'exemple est secondaire par rapport à la formulation de

l'argument. On le trouve avant, après ou dans le cours du développement d'un argument et il est parfois annoncé explicitement par des indicateurs : par exemple, ainsi,... ou par une périphrase contenant les mots « exemple », « illustration », « cas de figure »... Mais il peut ne pas être signalé.

Si par contre un exemple contient une importante idée nouvelle, il faut en tenir compte dans le résumé.

Le résumé doit ainsi être

- centré sur l'essentiel
- immédiatement compréhensible

4. Le résumé ne doit pas être composé de fragments empruntés au texte.

Il n'est pas un ensemble de phrases ou d'expressions du texte original reproduites telles quelles. On ne saurait être autorisé à élaborer un simple collage de citations du texte. (...) Une solution de facilité consiste à juxtaposer des lambeaux du texte en les choisissant assez adroitement pour que le tout ait un sens acceptable.

Il est donc interdit de reproduire textuellement une phrase ou un membre de phrase car si on doit coller au texte pour les idées à retenir, on ne doit pourtant pas coller au texte pour les mots dans le résumé. Il ne suffit pas de recopier tel quel le passage du texte, mais il faut essayer d'utiliser au maximum ses propres termes. Cela ne signifie pourtant pas qu'il faille s'évertuer à n'employer aucun mot ni aucune expression du texte original; le candidat est autorisé à garder les mots-clés ou les termes techniques "irremplaçables".

En somme, le résumé doit éviter de reprendre les termes de l'original.

Remarque:

Il faut également faire attention au contexte des mots à expliquer. Il ne faut pas sauter sur le premier sens du mot qu'on trouve dans le dictionnaire; on regarde bien d'abord quel sens ce mot a dans le texte.

Par exemple: dans les phrases suivantes, le verbe « engager » a trois sens différents:

- 1. Pour lutter contre l'insalubrité au marché Sandaga, la mairie de Dakar s'est engagée à acheter beaucoup de poubelles.
- 2. L'écrivain engagé est celui qui met sa plume au service d'une cause et qui se jette dans l'action.
- 3. Il a été engagé comme responsable du service de communication.

Mais il est évident que des termes techniques ou des termes-clés ne doivent pas être remplacés. <u>Par exemple</u>: Il est difficile, voire impossible, de remplacer des termes comme *la publicité*, *le travail à la chaîne, l'ordinateur, l'internet, le football...*

5. Le résumé n'est pas un commentaire personnel.

La première qualité d'un résumé est la fidélité au sens du texte et la soumission la plus complète à la pensée de son auteur et c'est là l'une des difficultés majeures de l'exercice : l'impérieuse nécessité de restituer le plus fidèlement le contenu du texte. En effet, malgré les modifications qu'entraîne la réduction, le résumé ne peut jamais déformer la pensée de l'auteur (contresens). Il ne contient pas d'objections, de critiques, de marques d'approbation ou d'admiration. Pas question, non plus, d'introduire une image ou un exemple absents du texte original.

Le résumé doit ainsi être

- dépourvu de critiques ou d'objections personnelles
- dépourvu d'idées qui ne se trouvent pas dans le texte.

6. Le résumé doit respecter l'ordre adopté par l'auteur.

Le résumé doit suivre le mouvement du texte original et ne doit pas le remanier et le changer; il faut saisir le fil directeur du texte et rendre les idées essentielles dans l'ordre où elles se présentent dans le texte.

Le résumé doit donc suivre le mouvement de l'original.

7. Le résumé se substitue au texte.

Puisqu'on est censé rendre les idées principales d'un auteur, il est superflu de recourir à des formules telles que « *L'auteur pense que...* » ou « *L'auteur ajoute à cela que...* ».

Le résumé doit respecter le système d'énonciation. Si le texte est à la première personne, le résumé devra aussi l'être. On gardera de même les temps employés par l'auteur (présent, passé, futur, conditionnel,...).

En somme, le résumé doit rester fidèle au texte.

IV. Quelques conseils pratiques:

1. La lecture :

a - 1^{ère} lecture :

- lire le texte d'une façon réfléchie, calme et attentive
- ne rien souligner encore rien souligner dès le départ risque de détourner l'attention; de plus, si les marques ont été portées à tort, elles risquent de masquer aux lectures suivantes des données essentielles dont on n'a peut-être pas tout de suite reconnu l'importance, vu qu'on ignore à ce moment la suite du texte.
- ne pas prendre de note pour n'être pas sorti du texte
- ne pas consulter encore le dictionnaire (pour la même raison)
- essayer pourtant déjà de dégager au fil de la lecture l'idée maîtresse (ou les idées générales)
- après cette lecture, essayer de se rappeler ce qui est retenu

b - Deuxième lecture :

- lire à nouveau le texte de façon calme et réfléchie
- rechercher le sens des mots qui ne sont pas compris
- essayer de suivre l'évolution, l'enchaînement des idées du texte (de l'argumentation de l'auteur), car maintenant on connait le texte dans sa totalité.
- souligner les mots ou passages qui expriment les idées importantes
- encadrer les expressions qui assurent l'enchaînement des idées (par exemple « d'abord », « $d'autre\ part$ », « mais », « donc », …).

On peut toujours se poser les questions suivantes pour mieux affiner la lecture :

De quoi traite exactement ce texte?

Quelle est la thèse défendue par l'auteur?

Quelles sont les idées qu'il met en avant? Quels sont ses arguments?

Quelle est son intention générale?

c - Troisième lecture :

- c'est le moment de faire le plan du texte; les alinéas du texte original et les formules de transition utilisées par l'auteur sont une première aide précieuse

- dégager pour chaque paragraphe (ou chaque partie qu'on a relevée) l'idée principale (ou les idées principales)
- marquer par des symboles le cheminement de la pensée de l'auteur (par des chiffres ou des signes)
- vérifier, quand on a fini, si certains paragraphes de l'original ne doivent pas être intégrés dans une seule partie du résumé

2. La rédaction :

- Le résumé consiste à rendre aussi complètement, mais également aussi brièvement que possible le texte original (choisir donc les formules et formulations les plus courtes, éviter les pléonasmes et autres mots superflus).
- Essayer de rendre le cheminement de la pensée de l'auteur par des formules de transition aussi courtes que possible (ensuite, aussi, donc, ...); il faut éviter la simple juxtaposition d'idées.
- Puisque le résumé doit pouvoir être lu sans aucune difficulté, les abréviations, les notations schématiques, les parenthèses, les « etc. » et les points de suspension sont indésirables. Un résumé met en valeur l'essentiel ; il n'est pas une réduction mécanique.
- Le résumé n'étant pas seulement un exercice de réflexion, mais également un exercice de rédaction, il faut utiliser un français clair, précis et correct; il en est tenu compte pour une grande partie dans l'établissement de la note définitive. Il faut également éviter les fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison... Il faut donc contrôler les accords des noms (pluriel/singulier), des adjectifs (pluriel/singulier; féminin/masculin) et des verbes (accord du participe passé, accord correct avec le groupe sujet), etc.
- Il faut contrôler au fur et à mesure le nombre de mots du résumé. On vérifie si on n'a pas encore dépassé la limite ou si on est trop largement en dessous.

3 - Propositions pour l' (auto-) évaluation :

Après avoir fait son résumé, on peut s'auto évaluer en vérifiant si les critères suivants ont été respectés :

- L'idée directrice est clairement dégagée.
- Les idées du texte sont reprises dans l'ordre où elles ont été présentées par l'auteur.
- Les liens logiques du raisonnement, les étapes du récit ou la progression thématique sont mis en évidence.
- Le résumé ne comprend pas d'exemples inutiles.
- Le résumé ne comporte pas de contresens.
- Il n'y manque pas d'idées essentielles.
- Le résumé ne comporte pas de commentaires personnels.
- Le résumé ne prend pas de distance par rapport au texte initial par des formules du type :
- « L'auteur souligne que », « l'auteur pense que... »
- Le ton de l'auteur est respecté.
- Le résumé ne reprend pas textuellement sans nécessité des phrases complètes de l'auteur.
- Le résumé comprend des mots et des tournures qui condensent les idées du texte.
- Le résumé présente une syntaxe correcte.
- Son vocabulaire en est correct et précis.
- Les règles de ponctuation et d'orthographe sont respectées.
- Le résumé respecte la longueur demandée
- Le résumé est adapté à un destinataire censé ignorer le texte.

EXERCICE SUR LE RESUME

TEXTE I:

L'anarchie et l'insalubrité règnent toujours en maitres à Sandaga

En parcourant l'avenue Emile Badiane où les cantines ont pignon sur rue, on a l'impression que les autorités gouvernementales et municipales se sont inclinées devant l'entêtement et le chantage des occupants de ce marché dont le nom rime avec anarchie et indiscipline. Les occupants rechignent à respecter les règles les plus élémentaires en matière d'occupation d'espace. Sur ladite avenue, c'est l'encombrement total.

Des tabliers et des voitures en stationnement irrégulier occupent la plus grande partie de la chaussée au point que les chauffeurs des bus Dakar Dem Dikk manœuvrent et slaloment avec toutes les peines du monde pour s'ouvrir un passage jusqu'à l'arrêt de bus Malick Sy. Devant les cantines, l'insalubrité fait loi même si les agents de nettoiement passent régulièrement. Si ce ne sont pas des gobelets de café en plastique, c'est l'eau des ablutions ou des crachats puants qui encombrent les lieux. Et les quelques commerçants interrogés sur ces mauvais comportement répondent qu'ils n'ont pas d'autres lieux ou faire leurs ablutions ou pour cracher. Bien qu'il y ait un ramassage régulier d'ordures, Sandaga reste encore très sale parce que, tout simplement, les commerçants et les vendeurs ambulants qui y officient manquent du minimum d'hygiène. Toutefois, ce qui constitue peut-être une circonstance atténuante pour eux, les propriétaires de cantines déplorent le fait qu'il n'y ait pas de poubelles en nombre suffisant sur l'avenue Emile Badiane pour leur permettre de jeter des ordures. La seule grande poubelle disponible est celle qui se trouve sur l'avenue Lamine Gueye de la rue Sandiniery. Et avant la mi-journée, elle est pleine à ras-bord. Au rond-point de Sandaga, aux abords de l'intersection qui mène vers les avenue Lamine Gueye et Pompidou, c'est l'anarchie totale. Ici, on sent l'absence des volontaires de la mairie qui régulait un tantinet les choses et maintenait un semblant d'ordre dans cette aire de commerce. Aucun élément des forces de la police qui d'habitude sont en faction au niveau de ce rond-point de Sandaga n'était présent ce jour-là. Certains marchands ambulants circulent dans tous les sens, d'autres étalent leurs marchandises par terre. A cela s'ajoute la pollution sonore des cireurs de chaussures qui, eux aussi, ont débordé de leur place de travail habituelle. Quant à la circulation, elle constitue un véritable calvaire. Les marchands ambulants sont incorrigibles. Un seul jour d'absence des éléments de la mairie ou de la police, et ils renouent avec leurs mauvaises habitudes.

Serigne Saliou Gueye, professeur de Lettres modernes, journaliste (in Le Témoin n°1042, mai 2011)

Consigne:

Le texte devra être résumé en 111 mots, avec une marge de plus ou moins 10%.

I/ - Compréhension générale :

Le titre et le texte introductif nous donnent déjà une idée sur le contenu du texte et l'intention générale de l'auteur : dénoncer l'anarchie et l'insalubrité qui règnent au marché Sandaga. En

lisant « reportage », on voit que l'intention de l'auteur est d'informer ; il se veut donc objectif. Toutes les idées du texte tournent autour de la démonstration de ce constat et pour ce faire, l'auteur se base sur des arguments et des exemples précis, notamment en faisant allusion à des lieux caractérisés par l'insalubrité et l'indiscipline, malgré l'existence de service de ramassage d'ordures et de corps de contrôle. Il ne s'empêche pas pour autant d'en montrer les causes, particulièrement l'indiscipline et les mauvaises habitudes des occupants qui ne respectent pas les lois établies. Il leur trouve toutefois une circonstance atténuante : le manque criard de poubelle. Une seule existe dans les environs et elle est très tôt débordée.

II/ - Eléments d'argumentation :

Le thème du texte: Le marché de Sandaga

La thèse de l'auteur, l'idée générale du texte : Pour l'auteur, l'insalubrité et l'anarchie règnent au marché Sandaga.

<u>Indices</u>: le titre est sans équivoque et dans le premier paragraphe, les phrases « ce marché dont le nom rime avec anarchie et indiscipline. Les occupants rechignent à respecter les règles les plus élémentaires en matière d'occupation d'espace. Sur ladite avenue, c'est l'encombrement total » illustrent ce qui est déjà annoncé par ce titre.

Les arguments/idées secondaires :

- Malgré le service de ramassage d'ordures qui passe régulièrement, Sandaga est très sale.
- Une circonstance atténuante : il n'y a pas suffisamment de poubelles
- L'anarchie est également liée à l'absence des éléments de contrôle
- Il y a aussi la pollution sonore
- La circulation est un vrai calvaire du fait de l'entêtement et des mauvaises habitudes qui reviennent dès que agents de contrôle tournent le dos.

Les exemples :

- à l'avenue Emile Badiane, les occupants rechignent à respecter les règles les plus élémentaires en matière d'occupation d'espace
- Des tabliers et des voitures en stationnement irrégulier
- Des bus Dakar Dem Dikk manœuvrent et slaloment avec toutes les peines du monde pour s'ouvrir un passage jusqu'à l'arrêt de bus Malick Sy.
- des gobelets de café en plastique, l'eau des ablutions ou des crachats puants qui encombrent les lieux.
- Au rond-point de Sandaga, aux abords de l'intersection qui mène vers les avenues Lamine Gueye et Pompidou.
- Certains marchands ambulants circulent dans tous les sens, d'autres étalent leurs marchandises par terre.
- La pollution sonore des cireurs de chaussures

Les termes ou expressions introducteurs, les articulateurs :

En parcourant - Sur ladite avenue - Des tabliers - Devant les cantines - bien que — Toutefois - Au rond-point de Sandaga - A cela s'ajoute - quant à - les marchands ambulants

III/ - Proposition de résumé :

Un grand désordre règne à Sandaga car ses occupants ne respectent point l'occupation de

l'espace. Les étalages et le parking anormal des voitures obligent les bus à de véritables gymnastiques pour circuler. Avec le manque d'hygiène des occupants, la saleté se répand malgré les services de ramassage d'ordures. Le manque de poubelles est néanmoins une excuse pour eux, la seule qui existe aux alentours étant très tôt débordée. Le désordre est complet au rond-point de Sandaga où l'absence des services publics s'est fait remarquer. En plus, il y a le bruit et la circulation est un vrai problème avec l'entêtement des marchands ambulants dont les mauvaises habitudes reviennent quand les contrôleurs sont absents. (121 mots)

TEXTE II:

Produire des ressources numériques

[...] Aujourd'hui, tout bascule vers le numérique. Pourquoi? Il apparaît que le numérique possède de véritables avantages. [...]

D'abord la facilité de transfert : tout document, qu'il soit écrit, audio ou visuel, peut être réduit en un simple fichier que l'on peut facilement disposer sur son ordinateur. Imaginez par exemple, que les milliers d'ouvrages existants dans la bibliothèque de l'UCAD peuvent être déposés sur le disque dur de votre ordinateur comme un simple fichier que vous pouvez consulter comme vous voulez, pourvu que votre appareil marche; ceci est impensable en imprimé ou en analogique.

Ensuite la réduction des coûts, on n'a plus besoin d'acheter de la pellicule ou du papier, un élément déterminant dans la production de ressources intellectuelles.

Enfin, la facilité de stockage: cela ne prend plus de place, plus de construction des bâtiments, etc. Il existe maintenant des boutiques en ligne, vous pouvez circuler dans l'aéroport JFK de New -York à partir de votre ordinateur, acheter votre billet etc.

A cela, il faut ajouter, la facilité de production de documents, par exemple, le traitement de texte, impression, infographie, et j'en passe. Aujourd'hui l'ordinateur est un véritable appareil multimédia qui réunit toutes les fonctions des autres appareils d'information et de communication.

Ces aspects que je viens de citer expliquent les difficultés que traversent actuellement les industries qui travaillent sur la production des documents imprimés (journaux, livres, etc.)

Pour s'en tenir à ces exemples, on voit quels sont, potentiellement, les intérêts immenses que les ressources numériques peuvent représenter pour le monde de l'éducation. [...]

Mais il faut préciser que toute ressource trouvée sur l'internet possède un propriétaire, c'est évident. Cependant il existe ce qu'on appelle des « ressources numériques éducatives libres » (en abrégé des REL); ce sont des ressources libres de droits, que l'on peut utiliser et même modifier, selon les conditions établies par le créateur. Actuellement, le monde du numérique est marqué par l'antagonisme entre les producteurs de ressources commerciales et les producteurs de ressources libres et gratuites. [...]

Par ailleurs, dans cette énorme qualité de ressources que l'on trouve sur le NET, la part

produite par l'Afrique est à l'image de sa représentativité au niveau des échanges mondiaux, c'est-à-dire très faible. D'après les recherches entreprises dans ce domaine, l'Afrique est plutôt grosse consommatrice et très faible productrice de ressources numériques, surtout, au niveau technique, c'est-à-dire, la production des logiciels; ces ressources proviennent de l'Occident, de l'Amérique ou de l'Asie [...]

Abdoulaye Ibnou Seck, Professeur de Lettres modernes (in Le français au Sénégal, Revue de l'Association Sénégalaise des Professeurs de Français, n°2, avril 2011)

Consigne:

Le texte doit être résumé en 130 mots, avec une marge de plus ou moins 10%.

I/ - Compréhension générale :

A partir du titre, on peut saisir l'intention générale de l'auteur. En effet, l'infinitif du verbe « produire » sonne comme une nécessité : « Il faut produire » ; le mode laisse ainsi sous-entendre une injonction.

Produire quoi ? Des ressources numériques. Cela laisse clairement apparaître l'intention de l'auteur de faire l'apologie de cette technologie moderne de connaissance et de savoir, le numérique.

Effectivement les principales idées du texte tournent autour des opportunités que les ressources numériques offrent (du début jusqu'à « monde de l'éducation »).

Mais le texte fait également cas de restrictions qui, il faut le préciser, ne sont liées aux inconvénients du numérique. La première est relative à la disponibilité de ses ressources : certaines sont, en effet, sujettes à des droits d'auteurs, alors que d'autres sont libres d'utilisation, mais à des conditions fixées par les créateurs (de « Mais il faut préciser » à « gratuites »).

La deuxième restriction est en rapport avec la contribution de l'Afrique qui, selon l'auteur, consomme et ne produit guère, surtout pour les logiciels (de « Par ailleurs » à la fin du texte).

II/ - Eléments d'argumentation :

Le thème du texte: Les ressources numériques

La thèse de l'auteur, l'idée générale du texte :

Selon l'auteur du texte, tout va actuellement vers le numérique du fait des opportunités qu'il offre.

<u>Indices</u> : le titre, « Produire des ressources numériques », et la phrase « le numérique possède de véritables avantages ».

Les arguments/idées secondaires :

- Le numérique facilite le transfert et la sauvegarde des documents quelle que soit leur taille.
- On peut ainsi les consulter facilement dans son ordinateur.
- Le numérique permet la réduction des dépenses car on n'a plus besoin d'acheter certains matériels pour la confection de documents.
- Le numérique permet la réduction des espaces de stockage ; il permet aussi de ne plus se déplacer pour faire ses courses.

- Le numérique facilite la production de documents.
- L'ordinateur est en mesure de remplir toutes les fonctions des autres appareils d'information et de communication. Il devient ainsi la cause des difficultés que traversent les industries de production des documents imprimés.
- Les ressources numériques offrent des intérêts au secteur de l'éducation.
- Toute ressource trouvée sur l'internet a un propriétaire mais il existe des ressources libres de droits, utilisables et même modifiables selon les conditions de l'auteur.
- Il y a une opposition entre les producteurs de ressources commerciales et les producteurs de ressources libres et gratuites.
- La part produite par l'Afrique, surtout en logiciels, est très faible. L'Afrique est consommatrice et très faible productrice de ressources numériques. Ces ressources proviennent de l'Occident, de l'Amérique ou de l'Asie

Les exemples :

- Tous les documents de la bibliothèque de l'UCAD qu'on peut garder et consulter dans son ordinateur.
- l'aéroport JFK de New -York
- le traitement de texte, l'impression, l'infographie
- journaux, livres, etc.
- les « ressources numériques éducatives libres »

Les termes ou expressions introducteurs, les articulateurs :

Aujourd'hui - Pourquoi – il apparait que - D'abord – Imaginez – Ensuite – Enfin - A cela il faut ajouter - Par exemple - Aujourd'hui - Ces aspects...expliquent - Pour s'en tenir - Mais il faut préciser - Cependant – Actuellement - Par ailleurs D'après – Surtout - ces ressources

V/ - Idées reformulées :

Parties	Idées reformulées
De « aujourd'hui » à « avantages »	Tout est orienté actuellement vers le
	numérique pour ses avantages.
	D'abord, elle permet de garder et consulter
De « D'abord » à « analogique »	dans son ordinateur un document de très
() Y	grande taille en la réduisant.
	Il permet également de réduire les
De « Ensuite » à « intellectuelles »	dépenses car on n'a plus besoin d'acheter
	certains matériels pour faire des documents.
	Enfin le numérique réduit les espaces de
De « Enfin » à « billet »	conservation et avec lui, on n'a plus besoin de
,	se déplacer pour faire ses courses.
	En plus, le numérique présente des facilités
De « A cela » à « journaux, livres, etc. »	dans la confection de documents.
	Actuellement l'ordinateur est capable de faire
	tout le travail des autres outils médiatiques.
	Cela explique la crise qui frappe l'industrie de

	confection de documents imprimés.
De « Pour s'en tenir » à « l'éducation »	Les ressources numériques offrent des
	intérêts au secteur de l'éducation.
	Toutefois il faut préciser que tout produit du
	net a un auteur, mais certains de ces produits
De « Mais il faut préciser » à « gratuites »	sont utilisés librement à des règles fixées par
	l'auteur. Actuellement il existe dans le monde
	du numérique une opposition entre ceux qui
	vendent leurs produits et ceux qui les offrent
	gratuitement.
	En outre, la part de l'Afrique à cette
	production du numérique est très faible,
De « Par ailleurs » à « l'Asie »	surtout dans la fabrication de logiciels. Elle
	consomme plus et ne produit pratiquement
	pas. Ce sont les autres continents, l'Europe,
	l'Amérique et l'Asie qui produisent.

VI/ - Proposition de résumé :

Le numérique est actuellement prisé pour ses opportunités. D'abord elle condense la taille d'un document qu'on peut aisément garder à l'ordinateur. Il réduit ensuite les dépenses : ce n'est plus la peine de payer certains matériels. Enfin il condense les espaces de conservation et on ne se déplace plus pour ses courses. En plus il facilite la confection de documents. Actuellement l'ordinateur exécute tout le travail des autres outils médiatiques, d'où la crise qui frappe le milieu de l'impression. Le numérique offre ainsi des avantages au secteur éducatif.

Toutefois, tout produit du net est commercialisé ou utilisé librement à des règles fixées par son auteur. Il existe présentement une opposition entre ceux qui vendent leurs produits et ceux qui les offrent gratuitement.

En outre, l'Afrique, grosse consommatrice, participe faiblement à cette production, particulièrement en logiciels. (143 mots)

LE RAPPORT

I. Qu'est-ce qu'un rapport et à quoi sert-il?

Le rapport est un document qui communique le résultat d'une étude, d'une enquête et débouche sur un avis motivé ou sur des propositions. Il peut être rédigé à la demande d'un supérieur hiérarchique et doit fournir le point sur un sujet déterminé. Le rapport est alors destiné à l'aider à prendre une décision, en lui donnant connaissance de tous les éléments d'information du sujet abordé.

C'est un document qui peut aussi être rédigé à l'initiative de l'employé qui souhaite attirer l'attention de son supérieur hiérarchique sur un point précis, un problème rencontré, des idées nouvelles.

Il y a différents types de rapports et le plan du document peut varier en fonction de cela.

II. Que faire pour écrire un bon rapport ?

1. Il faut au préalable se poser certaines questions :

Pour bien rédiger tout rapport, il faut se poser les questions suivantes, d'abord sur le destinataire du rapport :

- qu'attend-il précisément du rapport ?
- quels sont les enjeux qu'il attend du rapport ?
- à quoi le rapport va-t-il lui servir ?
- que connait-t-il déjà du sujet ? (pour éviter de le submerger d'informations dont il a déjà connaissance).
- a-t-il connaissance d'études déjà existantes sur le sujet ?

Ensuite sur la situation

- quel est le contexte qui a motivé l'écriture du rapport ?
- quelles sont les raisons qui ont motivé l'écriture du rapport ?

2. Il faut rassembler et traiter l'information nécessaire

Les sources d'informations sont nombreuses, tant en interne (à l'intérieur de la structure où on travaille) qu'en externe (à l'extérieur de cette structure). Il peut s'agir d'entretiens, de documentations, de notes de lecture, de comptes rendus, etc. Il importe à cette étape d'être clair et complet sans pour autant remplir le rapport d'informations non essentielles. C'est donc dire qu'il faut sélectionner les informations les plus pertinentes au regard de la demande.

III. Caractéristiques de rédaction et de de présentation :

Dans un rapport, les pronoms personnels « je » et « nous » sont employés car l'émetteur parle en son nom. Le ton est soutenu, respectueux car le document s'adresse à un supérieur hiérarchique.

La présentation du rapport est libre. Toutefois, certains éléments doivent figurer dans le document : l'émetteur (nom et fonction), le ou les destinataires, la date, le titre, l'indication des éventuelles pièces jointes, le titre de civilité, la formule de politesse, l'indication du signataire (émetteur).

Le rapport peut également contenir une table des matières : c'est une liste organisée des titres de chapitres et de sections d'un livre ou document, permettant au lecteur de s'orienter rapidement dans l'ouvrage. Certains préfèrent parler de « sommaire » lorsque le document ne

comporte que quelques pages (en général le sommaire est placé au début du document). Ce terme est donc un choix possible pour un rapport. Mais « sommaire » est aussi le terme donné à un résumé de la table des matières. Quand celle-ci est très importante, elle est placée à la fin du document (dans le cas par exemple d'un texte de plusieurs centaines de pages). Mais ceci n'est pas le cas pour un rapport. La table des matières d'un document de moins d'une centaine de pages se trouve en tête de document.

IV. Le contenu ou corps du rapport :

C'est la partie substantielle de du document. Il faut le diviser en plusieurs parties précédées d'une introduction et terminées par une conclusion bien formulée. La plupart des contenus de rapports respectent le plan classique suivant :

1 - L'introduction :

Elle renseigne le destinataire sur l'objet du rapport, sur la cause qui l'a motivé, sur son importance, son intérêt. Elle doit être précise, brève et complète ; il faut juste dire en quelques lignes de quoi il s'agit en exposant la situation ou en décrivant les faits, tout en précisant l'objectif visé et le plan du travail.

Voici quelques expressions utiles pour rédiger l'introduction d'un rapport. Les verbes peuvent être conjugués aussi bien au présent qu'au futur ;

¬ Le présent rapport a pour objectif de comprer	ndre C
De blus, nous analyserons	A cette Im, nous
étudierons	
¬ Dans un premier temps, nous ferons état de	
l'étape suivante, nous présenterons	
¬ Le premier chapitre situe le rôle de	
décrit le déroulement de,	
mettant en évidence les	
chapitre précise comment	Un tableau -synthèse
complète ce chapitre.	
¬ La première partie du rapport porte sur en constitue la	
¬L'analyse de	comporte quatre volets : dans
le premier, nous apportons des précisions s	
deuxième volet trace un portrait de	
examinonsLe	
une	
─ Dans un premier temps, nous procéderons à l	une brève analyse des principales approches
proposerons une définition du concept de	1
Cette partie de la recherche vise à dégager u	

M. SIDIBE - PROFESSEUR DE FRANÇAIS - FORMATEUR AU CREPE DE SAINT-LOUIS

2 - Le développement :

Dans cette partie du rapport, il faut faire l'analyse du problème posé de façon objective, tout en en portant un regard critique sur la situation : l'analyse de l'existant (c'est-à-dire un constat des faits ou de la situation qui motive le rapport), la critique de cette situation (ses points positifs, ses points négatifs). C'est une analyse et une interprétation des faits à la différence de la partie précédente qui se contente de décrire la situation ou les faits. On peut enfin y inclure les propositions de recommandations avec leurs avantages, inconvénients et moyens nécessaires. Les propositions doivent être argumentées. Tout ceci se fait en fonction de l'ordre du jour qui a motivé le rapport.

Mais il faudra surtout veiller à bien argumenter car le but est d'emporter l'adhésion du destinataire. Dans ce cadre, le raisonnement sera clair si les arguments qui jalonnent le développement seront avancés selon un ordre logique à l'intérieur de paragraphes bien découpés.

L'impact du message sera renforcé si on réalise des paragraphes courts dont l'idée majeure apparaît clairement. Il faut également introduire des titres et des sous titres percutants qui favorisent la compréhension. Toujours dans le souci d'être plus convaincant, des tableaux, des graphiques, des schémas insérés ou joints en annexe au rapport peuvent compléter ou résumer sous forme synthétique des informations présentes dans le document.

Dans sa rédaction, le développement pourrait faire appel à des expressions verbales qui marquent la précision, du genre « il a été constaté que », « Il faut affirmer que », « Il semble que », « Il convient de préciser que », « Il est certain que », … On pourrait également y utiliser des expressions de transition : « En premier lieu », « néanmoins », « Il reste à envisager », « Il ressort de cela que », 'Il résulte de cette situation »…, ou faire appel à des formules de restriction (« Toutefois », « A mon avis », « A titre exceptionnel »,…)

c – La conclusion:

Elle n'est pas un résumé du développement. C'est la réponse à la question posée. Elle reprend les recommandations et met en avant la solution préconisée par l'auteur. Elle ne doit pas apporter d'éléments nouveaux par rapport au développement. L'emploi du conditionnel ou de toute autre expression qui permet de nuancer ses propos est à privilégier car c'est le supérieur hiérarchique qui prendra la décision finale.

On peut utiliser les expressions suivantes dans la conclusion : « Il serait opportun (nécessaire, indispensable, utile, souhaitable de...) », « Dans ces conditions, nous sommes d'avis que, (il semble que, nous estimons que,...) », « Pour ces motifs il serait nécessaire de,...que,.... »,...

Remarque:

En général, cette partie du rapport figure à la fin du développement. Le rapport doit enfin se terminer par la signature du rédacteur.

Quelques exemples de rapport

Voici un exemple de début de rapport :

Mamadou Kane	Saint-Louis, le 20 mai 2019
Chef du département Communication	
	A monsieur Matar Diop
	Directeur du conseil général
Objet : Rapport sur	
Monsieur,	
Conformément à la mission que vous avez bien voulu me confie	
rapport concernanten traitant dans la première partie les	
seconde partie propose les mesures qu'il y aurait sans do	ute lieu de prendre en cette
circonstance.	ate tied de prendre en cette
(On passe ensuite au développement des points qui sont soulevés dans des recommandations)	cette partie introductive puis on fait
	Mamadou Kane
Chef	du département Communication

Autre exemple:

Cet exemple est extrait du rapport de l'organisation non gouvernementale « Save the children Senegal » intitulé « *Analyse de la Situation des Droits de l'Enfant au Sénégal 2014* ». Il est structuré autour de deux étapes :

- Une première étape de présentation du travail
- Une deuxième étape de développement et de recommandations

PREMIERE ETAPE : la phase de présentation du travail Extrait du rapport :

1.1 Introduction:

Au cours des dernières années, Save the Children Sénégal et ses partenaires ont à la fois lancé et fait partie d'initiatives inter-agences pour évaluer la situation des enfants en ce qui concerne différents sujets. Cependant une analyse approfondie de la situation des droits de l'enfant n'était pas faite depuis 2008. Cette ainsi qu'en 2014 Save the Children Sénégal a réalisé une analyse de la situation des droits de l'enfant (ASDE) afin de recueillir des informations suffisantes dans le but d'informer la prise de décision stratégique pour la

planification 2016-2018. Suite à un processus de recrutement ouvert et compétitif, Save the Children Sénégal a sélectionné une consultante en charge de conduire l'étude de l'ASDE en octobre, novembre et décembre 2014. Cette étude ne prétend pas dresser un diagnostic exhaustif de la situation réelle des enfants au Sénégal. Il s'agit plutôt d'une recherche pour recueillir et présenter des données relatives à l'état de l'enfance au Sénégal, et pour répertorier les mécanismes étatiques mis en place pour l'application des dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE) et de la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBE) depuis leur ratification respectivement en 1990 et 1998.

Commentaire:

Cette phase introductive comporte les points suivants :

- le thème du rapport
- ce qui a été fait dans l'étude du sujet
- ce qui n'a pas été fait dans ce domaine
- les circonstances dans lesquelles le rapport a été rédigé
- la problématique du rapport
- ce qui a motivé le rapport
- l'objet du rapport

Extrait du rapport :

1.2 Méthodologie de l'étude :

La méthodologie de la recherche a utilisé plusieurs sources de données. Les diverses méthodes comprenaient une revue littéraire extensive, une collecte des données primaires auprès d'informateurs clefs dont les enfants dans trois régions cibles, des entretiens avec des parties prenantes au sein de la communauté internationale et des institutions au Sénégal, enfin des ateliers d'analyse avec les personnel de Save the Children et de ses partenaires. Les lignes directrices pour une analyse de la situation des droits de l'enfant et l'outil d'analyse de la gouvernance pour les droits de l'enfant de Save the Children International ont été utilisés comme support de travail.

Commentaire:

A ce niveau, il s'est agi de présenter la démarche qui a été suivie pour la rédaction du rapport.

Extrait du rapport:

1.3 Structure du rapport de l'ASDE

- 1. La section 1 du rapport introduit l'ASDE. Le rapport d'analyse des données primaires (Annexe 2) complète l'ASDE.
- 2. La section 2 présente le Sénégal, sans prétendre de donner une description exhaustive du contexte ni du pays. Nous avons fourni un aperçu de la situation socio-économique et de la protection sociale.
- 3. La section 3 se réfère à l'architecture législative et institutionnelle de l'environnement des droits de l'enfant au Sénégal pour la mise en application de la CDE et de la CADBE. Cette

section est complétée par les annexes 4, 5 et 6 qui présentent la liste des instruments internationaux des droits de l'homme signés et/ou ratifiés par le Sénégal, les principales lois sénégalaises relatives aux droits des enfants, les principales structures et stratégies gouvernementales en relation avec l'enfance.

- 4. La section 4 analyse les progrès en matière des droits des enfants au Sénégal en organisant l'information au tour des huit clusters des articles de la CDE : les principes généraux, les mesures d'application générales et les droits substantiels divisés par thématique (protection, santé et nutrition, éducation, citoyenneté). Cette section ne fournit pas de conclusions mais propose des hypothèses sur la façon dont les choses peuvent se dérouler et qui nécessitent des études plus approfondies pour être complètement validées. De manière plus approfondie, les différents clusters de droits de la CDE sont analysés dans les sections thématiques sur la protection, la santé et nutrition et l'éducation en annexe (Annexe 7, 8 et 9).
- 5. La section 5 résume les acteurs et les facteurs clefs dans l'environnement des droits des enfants au Sénégal. Cependant cette section n'est pas une analyse complète des capacités et des interactions entre les acteurs.
- 6. La section 6 fournit des recommandations au programme de Save the Children Sénégal pour la programmation future, organisées selon la théorie de changement et les stratégies globales de Save the Children International. Cette section ne prétend pas offrir des solutions aux problèmes de l'enfance au Sénégal, mais propose plutôt des pistes de travail prioritaires, acceptées par consensus par les équipes de Save the Children Sénégal.

Commentaire:

Cette partie qui représente le plan du rapport a été structurée autour de 6 sections ; dans chacune de ces sections il a été précisé ce que le travail a été et ce qu'il n'est pas. A remarquer les nuances dans les sections 4 et 6 où les rédacteurs du rapport, conscients que les décisions ne leur appartiennent pas, parlent plutôt de propositions (le verbe « proposer » est à chaque fois employé dans ces deux sections).

Extrait du rapport :

1.4 Limites de l'étude :

 \neg La durée de l'étude a été de deux mois et demi, soit très limitée. \neg Les équipes de Save the Children Sénégal ont apporté des contributions mais l'étude a été menée principalement par la consultante. \neg Grand nombre de documents de littérature analysés a requis du temps ; en outre, certains documents importants n'ont été reçus que vers la fin de l'étude. \neg La collecte des données primaires est très limitée et n'a pas de valeur statistique car l'échantillon des participants n'est pas représentatif. \neg Save the Children Sénégal ne dispose pas d'équipes de terrain dans les régions.

Commentaire:

Cette étape du rapport fait mention des difficultés que les rédacteurs ont rencontrées dans leur tâche.

DEUXIEME ETAPE : Le développement et les recommandations.

Dans cette partie du rapport, il a été développé les différents points soulevés dans le plan ainsi que les recommandations qui ont suivi. A remarquer que certaines parties du développement sont divisées en sous-parties.

Extrait du rapport :

1.5 Aperçu de Save the Children au Sénégal :

Présente au Sénégal depuis 2002, Save the Children est une organisation nongouvernementale internationale à but non lucratif. Fondée en 1919 et à l'avant-garde de la lutte pour tous les droits de l'enfant à l'échelle internationale, elle est active dans 120 pays à travers le monde dont dix en Afrique de l'ouest. Depuis 2002, Save the Children au Sénégal travaille en étroite collaboration avec le gouvernement, les organisations de la société civile, les communautés, les familles ainsi que les enfants afin de parvenir à un changement progressif et durable dans leur vie.

Etc.

2. Informations sur le Sénégal :

2.1 Le Sénégal en chiffres Introduction :

Les colonies françaises du Sénégal et du Soudan français ont été fusionnées en 1959 et obtenues leur indépendance de la France en tant que Fédération du Mali le 4 avril 1960. Le Sénégal a obtenu sa complète indépendance lors de la dissolution de la fédération avec le Mali le 20 août 1960.

Etc.

2.2 Le contexte socio-économique du Sénégal :

En 2014, la population du Sénégal est estimée à 13.6 millions d'habitants, dont plus de la moitié est âgée de moins de 18 ans (2012)5. Objet d'une forte croissance démographique (2,48% par an)6, on estime que tous les 5 ans la population des enfants de moins de 5 ans s'accroit de 800.0007. Plus de la moitié de la population est concentrée dans 3 régions (Dakar, Thiès et Diourbel) alors que les régions restantes sont faiblement peuplées8; 57,5%9 de la population est rurale ce qui souligne un grand déséquilibre dans la production et la distribution des ressources.

Etc.

2.3 La protection sociale au Sénégal :

Même si depuis 1995 le Sénégal enregistre une croissance économique positive, environ la moitié de la population est toujours considérée comme pauvre. Du point de vue de la protection sociale, le Sénégal a un niveau de couverture faible : le filet de sécurité sociale n'est pas capable de réagir rapidement et, encore moins, d'augmenter l'échelle et l'envergure des réponses aux crises

Etc.

- 3. L'architecture législative et institutionnelle en matière de droits de l'enfant au Sénégal :
- 3.1 La ratification des instruments internationaux et les lois sénégalaises pour les droits des enfants :

Le Sénégal a réaffirmé dans le préambule de sa Constitution de 2001 son adhésion à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et aux instruments internationaux et régionaux adoptés par les Nations Unies et l'Unité Africaine (notamment la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant).

Etc.

3.2 Les institutions et stratégies sénégalaises pour les droits des enfants :

L'État fait appel à une vaste gamme d'institutions pour promouvoir les droits de l'enfant ainsi qu'à diverses stratégies. C'est aussi la responsabilité de l'Etat de soutenir financièrement les institutions responsables de promouvoir les droits de l'enfant. Etc.

(Jusqu'au point 6 qui porte sur les recommandations)

Extrait du rapport:

6. Recommandations pour la stratégie du bureau pays de Save the Children Sénégal

[...] S'investir pour accroitre la participation des enfants dans les programmes de Save the Children: pour tous les projets, effectuer des focus groups a toute étape du cycle de gestion; assurer la mise en pratique des principes de participation et de redevabilité de Save the Children à travers la formation du personnel programme et des partenaires; rendre compte aux enfants et aux familles en tant que bénéficiaires des actions de Save the Children. Saisir l'opportunité des bonnes dispositions du gouvernement et des partenaires pour accompagner le renouvellement du Parlement National des Enfants et la redynamisation des Parlements Départementaux des Enfants dans toutes les localités ou Save the Children mène/mènera des projets. S'investir dans le renouvellement et l'appui au parlement des enfants au niveau national à l'heure actuelle a le potentiel d'être une action a haut impact et de donner plus de visibilité à l'organisation.

Etc.

LE PROCES-VERBAL

1) Définition du procès-verbal:

Le Procès-Verbal (PV) est la rédaction par une personne de ce qu'il a fait, vu et entendu. Elle est généralement rédigée à l'issue d'une réunion ou d'une assemblée générale.

2) Les Caractéristiques du procès-verbal :

- il a une valeur juridique
- il doit être concis
- il doit être objectif en évitant les commentaires ou analyses
- il est lu à la fin de la réunion dont il témoigne et est soumis à adoption.
- il est signé par le rédacteur avant adoption et par le président de séance et le secrétaire de séance après adoption.

N.B.:

Pour une réunion donnée, il ne peut résulter qu'un seul procès-verbal.

3) Le Plan du procès-verbal:

- on précise la date, l'heure (début et fin) et le lieu de la réunion ou de l'assemblée générale ;
- on mentionne l'identité complète (noms et responsabilité) des présents ;
- on fait clairement état de l'ordre du jour de la réunion ou de l'assemblée générale ;
- on fait mention des décisions arrêtées par rapport aux points inscrits à l'ordre du jour ;
- on rappelle des points de l'ordre du jour qui n'ont pas pu être abordés ou épuisés ;
- on rappelle l'heure, la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion suivante ;
- on mentionne le nombre de présents, d'absents et d'excusés (joindre si possible la liste en annexe);
- le procès-verbal est enfin signé par le président et le secrétaire de séance.

3) Le style du procès-verbal :

- le procès-verbal est rédigé à la troisième personne du singulier ;
- il se contente de rapporter les propos des différents intervenants ;
- on y emploie des verbes de parole pour rapporter les propos des différents intervenants ;
- il ne comporte pas de commentaires personnels ;
- les verbes sont conjugués au passé composé.

Exemple de procès-verbal de réunion

Prénom/Nom ou Association Coordonnées	Saint-Louis, le 28 janvier 2014
Procès-verbal de réunio	on de bureau
Le bureau l'association.	de s'est réuni
le lundi 20 janvier 2014 à 10h à la salle de réunion	de avec comme ordre du
jour les points suivants :	
1) Point sur les activités déroulées	
2) Questions diverses	
Présents : voir la liste en pièce jointe	
Abordant le premier point, monsieur. quant à l'harmonisation des activités car le calendrie Quant à monsieur. certains membres ne s'acquittent pas correctement de le cas de Madame. compte de ses activités mais aussi et surtout elle br bureau doit imposer un code de conduite à ses memb Abondant dans le même sens, mademoiselle. faut certes que les gens sachent qui fait quoi dans sa ce l'avait suggéré monsieur. cadre de l'assemblée générale pour régler cette situat Toute la discussion a ensuite tourné autour de cette et de la nécessité de respecter le contenu du progra du.	r qui était établi n'est pas respecté, il a déploré le fait que es tâches qui leur sont confiées et il a cité qui, non seulement ne rend pas fille parfois par son absence. Pour lui, le pres
Le bureau a recommandé à tous ses membres d'être	_
d'observer La prochaine réunion est fixée au lundi 24 février 201 du jour portera sur	
La séance a été levée à	

Le secrétaire de séance

Le président de séance

Table des matières :

LE\$ COURANT\$ ET LE\$ POUVEMENT\$ LITTERAIR!	E\$ p.1
LA NEGRITUDE	p.2
L'HUMANISME AU XVIème SIECLE	p.6
LE CLASSICISME AU XVIIème SIECLE	
LES LUMIERES AU XVIIIème SIECLE	<u>-</u>
LE PREROMANTISME	p.23
LE\$ GENRE\$ LITTERAIRE\$	
LA POESIE	p.28
LE THEATRE	p.34
LE CONTE	p.37
LA NOUVELLE	
LA PRODUCTION ECRITE	p.40
LA DISSERTATION/DISCUSSION	p.41
LE RESUME DE TEXTE	
LE RAPPORT	
LE PROCES-VERBAL	1